



DISTRICT RURAL de La FERTE sous JOUARRE

EAU POTABLE

AFFAIRE N° 7750

DEPARTEMENT DE SEINE et MARNE

COMPTE RENDU D'EXPLOITATION

Destinataire : Monsieur Le Président du District

Copies :

- Agence Ile de France : Raymond NAULET
- Chef de Centre : Dominique BERGUE
- Chef de Secteur : Robert LAMOTTE

	C. TALLON	
DATE	ETABLI PAR	VISA

	D. BERGUE	
DATE	VERIFIE/APPROUVE PAR	VISA



# SOMMAIRE

## .- La Synthèse

## 1.- Les intervenants

- 1.1.- La Collectivité
- 1.2.- L'exploitant
- 1.3.- Le service chargé du contrôle de l'affermage
- 1.4.- Le service chargé du contrôle sanitaire
- 1.5.- Le Conducteur d'opération
- 1.6.- Le Maître d'Oeuvre
- 1.7.- Le Receveur du Trésor Public

## 2.-Présentation du service

- 2.1.- Encadrement du Centre d'Exploitation
- 2.2.- Encadrement du secteur
  - 2.2.1.- Service Clientèle
  - 2.2.2.- Service Exploitation
- 2.3.- Permanence de service

## 3.- Le Contrat

## 4.- La Production et la distribution

- 4.1.- Les points de production
- 4.2.- Les stations de reprise et surpression

## 5.- Caractéristiques générales du réseau

- 5.1.- Les réservoirs
- 5.2.- Les compteurs
- 5.3.- Divers
  - 5.3.1.- Equipement du réseau
  - 5.3.2.- Commentaires et analyses



## 6.- Résultats techniques

- 6.1.- Les volumes disponibles
  - 6.1.1.- Les volumes produits
  - 6.1.2.- Les échanges d'eau
- 6.2.- Les volumes mis en distribution
  - 6.2.1.- Evolution mensuelle 1998
  - 6.2.2.- Evolution annuelle
  - 6.2.3.- Commentaires et analyse
- 6.3.- Les clients
  - 6.3.1.- Branchements particuliers
  - 6.3.2.- Branchements industriels
  - 6.3.3.- Total branchements
- 6.4.- Les volumes 1998
  - 6.4.1.- Par commune
  - 6.4.2.- Evolution annuelle des volumes consommés
  - 6.4.3.- Commentaires et analyse
- 6.5.- Les ratios
  - 6.5.1.- Le rendement du réseau
  - 6.5.2.- Indice linéaire de perte
  - 6.5.3.- Commentaires et analyse
- 6.6.- Les consommations électriques

## 7.- Qualité de l'eau

- 7.1.- Contexte général
- 7.2.- Conformité des analyses
  - 7.2.1.- Conformité des analyses par rapport à leur localisation
  - 7.2.2.- Conformité des analyses pour les paramètres sensibles
  - 7.2.3.- Autocontrôle
- 7.3.- Commentaires

## 8.- Fonctionnement des installations

- 8.1.- Travaux réalisés dans l'année par l'exploitant
- 8.2.- Investissements réalisés par la Collectivité
- 8.3.- Fonctionnement des ouvrages

## 9.- Informations tarifaires

- 9.1.- Evolution des tarifs
- 9.2.- La surtaxe
- 9.3.- Taxes et redevances

## 10.- Tableau de remboursement TVA

## 11.-Compte rendu financier

## Annexes



## Synthèse du Compte Rendu Technique 1998

### Indicateurs techniques

Station de pompage :	4
Reprise ou Surpression :	15
Réservoirs :	17
Km de réseau :	215
Nbre de compteurs :	7 863

### Indicateurs quantitatifs

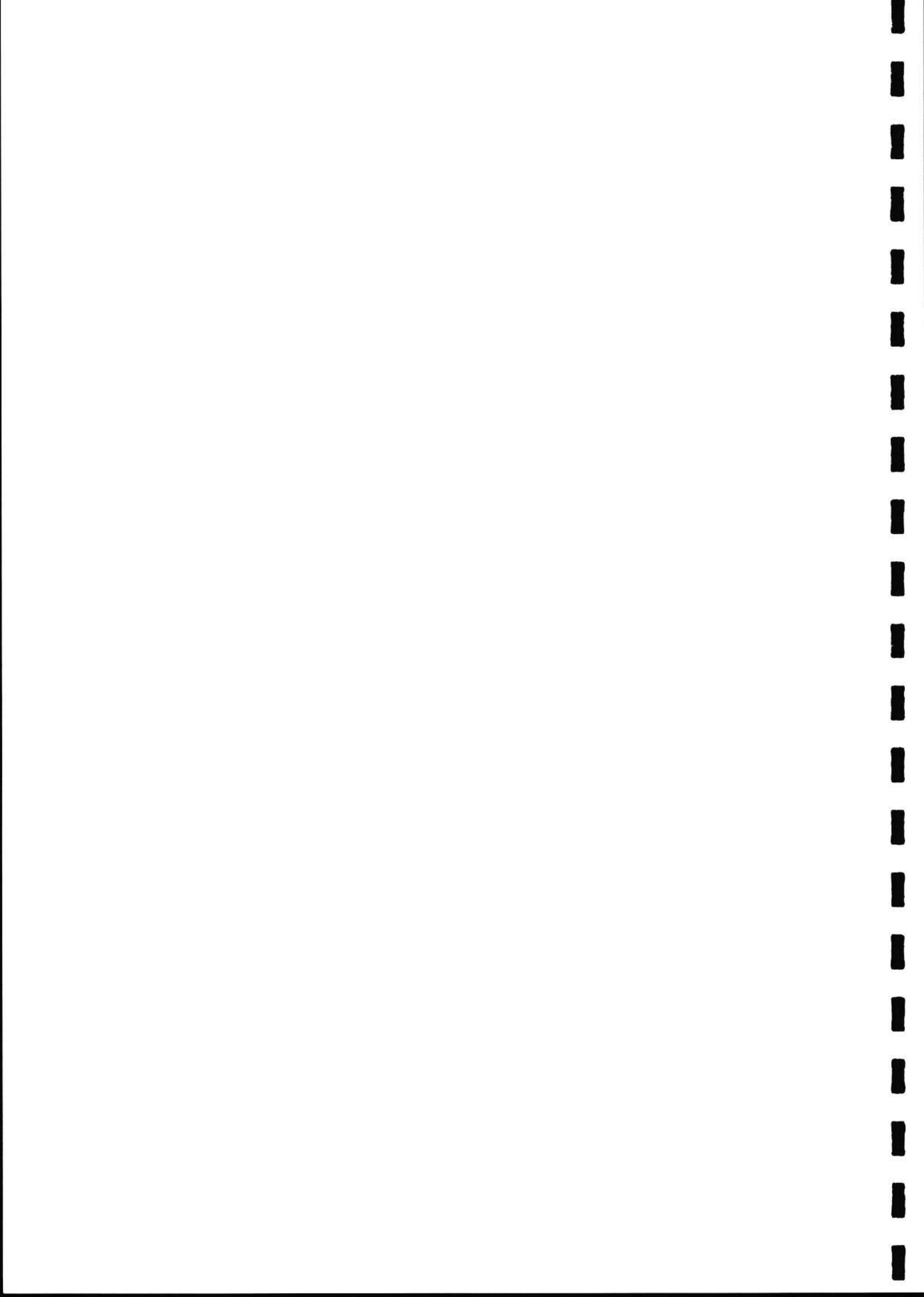
Volumes produits :	1 733 001
Volumes importés :	0
Volumes facturés :	1 140 155
Volumes exportés :	22 436
Rendement :	0,68
Indice linéaire de pertes :	7,07

### Indicateurs qualitatifs

Nbre d'analyses officielle :	87
Analyses conformes :	100%
Nbre d'analyses Autocontrôle :	1 000
Analyses conformes :	99,7%

### Orientations pour 1999 :

La poursuite du programme de renforcement.  
Une fiabilité de la desserte en eau.  
Un suivi et une gestion de la qualité renforcée.



## 1.- Les intervenants

### 1.1.- La Collectivité

Président : Bernard DOUMEIZEL  
Siège : B.P 44 - 22 avenue de Rebais - 77260 La Ferté sous Jouarre  
Téléphone : 01.60.22.10.92  
Télécopie : 01.60.22.95.96

### 1.2.- L'exploitant

*SAUR*

Adresse : 121 rue Pierre Marx - 77260 La Ferté sous Jouarre  
Téléphone : 01.60.24.41.10  
Télécopie : 01.60.22.99.58

### 1.3.- Le service chargé du contrôle de l'affermage

Responsable : Monsieur le Directeur de la D.D.A.F  
Adresse : 212, rue des Frères Lumières - Z.I - 77100 Meaux  
Téléphone : 01.60.09.30.81  
Télécopie : 01.60.23.90.99

### 1.4.- Le service chargé du contrôle sanitaire

Responsable : DDASS  
Adresse : 49-51 avenue Thiers - 77000 Melun  
Téléphone : 01.64.87.62.00  
Télécopie : 01.64.87.62.57



### *1.5.- Le Conducteur d'Opération*

Responsable : District de la Ferté sous Jouarre

Siège : B.P 44 - 22 avenue de Rebais - 77260 La Ferté sous Jouarre

Téléphone : 01.60.22.10.92

Télécopie : 01.60.22.95.96

### *1.6.- Le Maître d'Oeuvre :*

*D.D.A.F - Seine et Marne Nord*

12 rue des Frères Lumières - ZI Nord - 77100 Meaux

Téléphone : 01.60.09.30.81

Télécopie : 01.60.23.90.99

et

*D.D.E*

2 avenue de Rebais - B.P 44 - 77260 La Ferté sous Jouarre

Téléphone : 01.60.22.41.54

Télécopie : 01.60.22.42.44

### *1.7.- Le Receveur du Trésor Public*

Percepteur : Trésor Public

Perception de : La Ferté sous Jouarre

Adresse : 31 rue Pierre Marx - 77260 La Ferté sous Jouarre

Téléphone : 01.60.22.02.30



## 2.- Présentation du service

### 2.1.- Encadrement du Centre d'Exploitation

1 Chef de Centre  
1 Responsable Clientèle + 2 chargée de clientèle  
1 Responsable Exploitation + 1 technicien Exploitation  
1 Responsable Travaux  
1 Secrétaire de Centre  
1 technicien chimiste  
1 technicien cartographie  
1 responsable achats & stocks + 1 employé logistique

### 2.2.- Encadrement du Secteur

1 chef de secteur  
1 standardiste

#### 2.2.1.- Service Clientèle

2 chargées clientèle assurant :

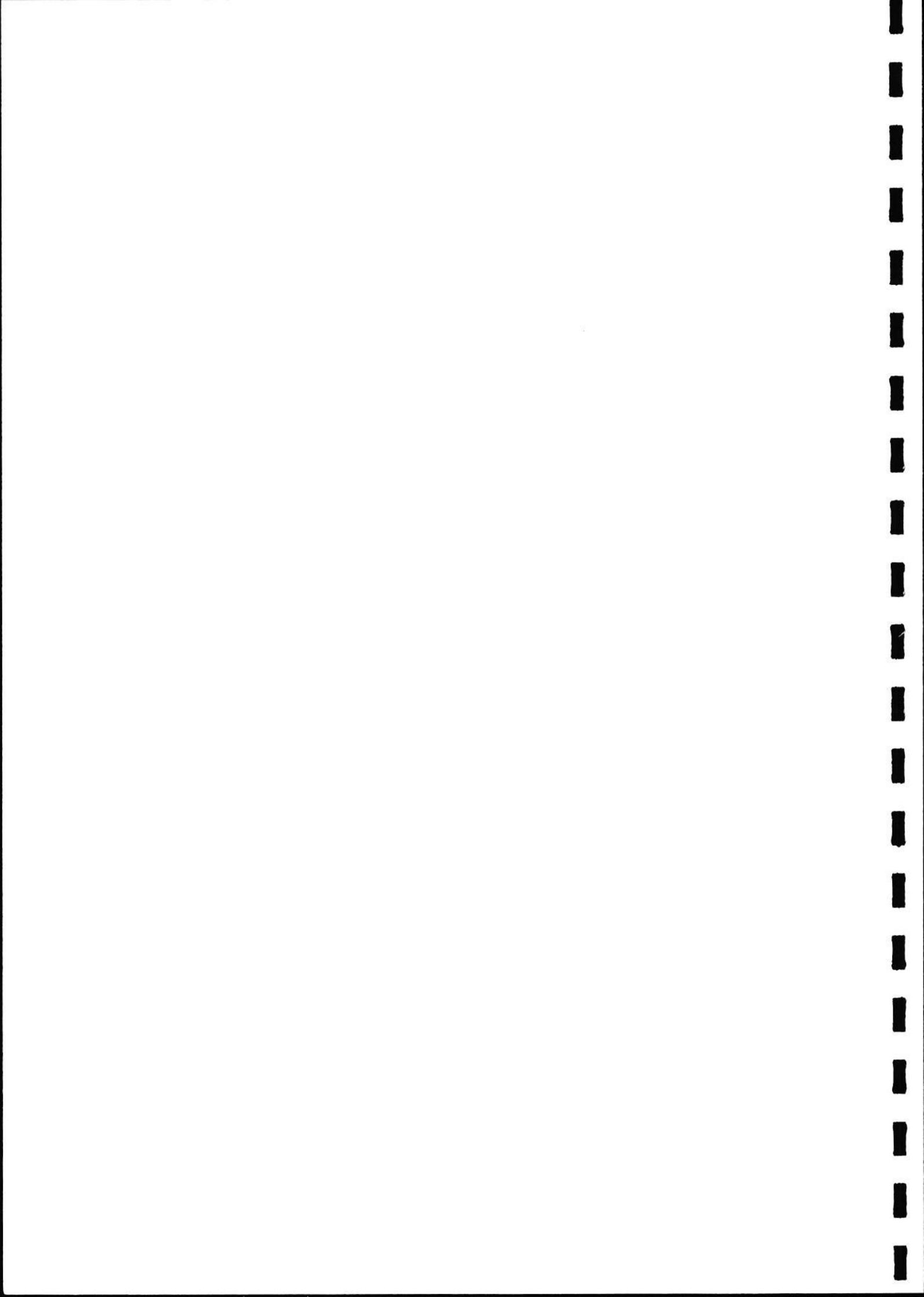
- \* l'accueil physique et téléphonique des clients,
- \* le traitement et le suivi des dossiers (courriers...),
- \* le dispatching et la planification de l'ensemble des interventions des secteurs d'exploitation chez le client,
- \* la préparation du quittancement, le recouvrement,
- \* la communication (informations personnalisées, mise à disposition ou envoi de documentation).

#### 2.2.2.- Service d'exploitation

1 Responsable Exploitation eau potable

14 Agents assurant :

- \* la relève des compteurs et leur renouvellement,
- \* l'entretien et la maintenance des ouvrages et équipements de pompage, surpression et stockage,
- \* le contrôle de la qualité de l'eau (prélèvements, analyses de terrain),
- \* les réparations et la maintenance du réseau et des appareils de robinetterie et de fontainerie,
- \* les devis et la réalisation de branchements neufs,
- \* le suivi des travaux sur le périmètre d'affermage.
- \* le renouvellement des branchements existants.



## 2.- Présentation du service (suite)

### 2.3.- Permanence du service

La permanence du service est assurée 24 h/24 par des équipes de 5 personnes comportant :

\* le niveau I :

Un cadre de l'Agence Ile de France contacté en cas de crise (pollution, fuite importante et tout autre phénomène susceptible de mettre en difficulté la continuité du service),

\* le niveau II :

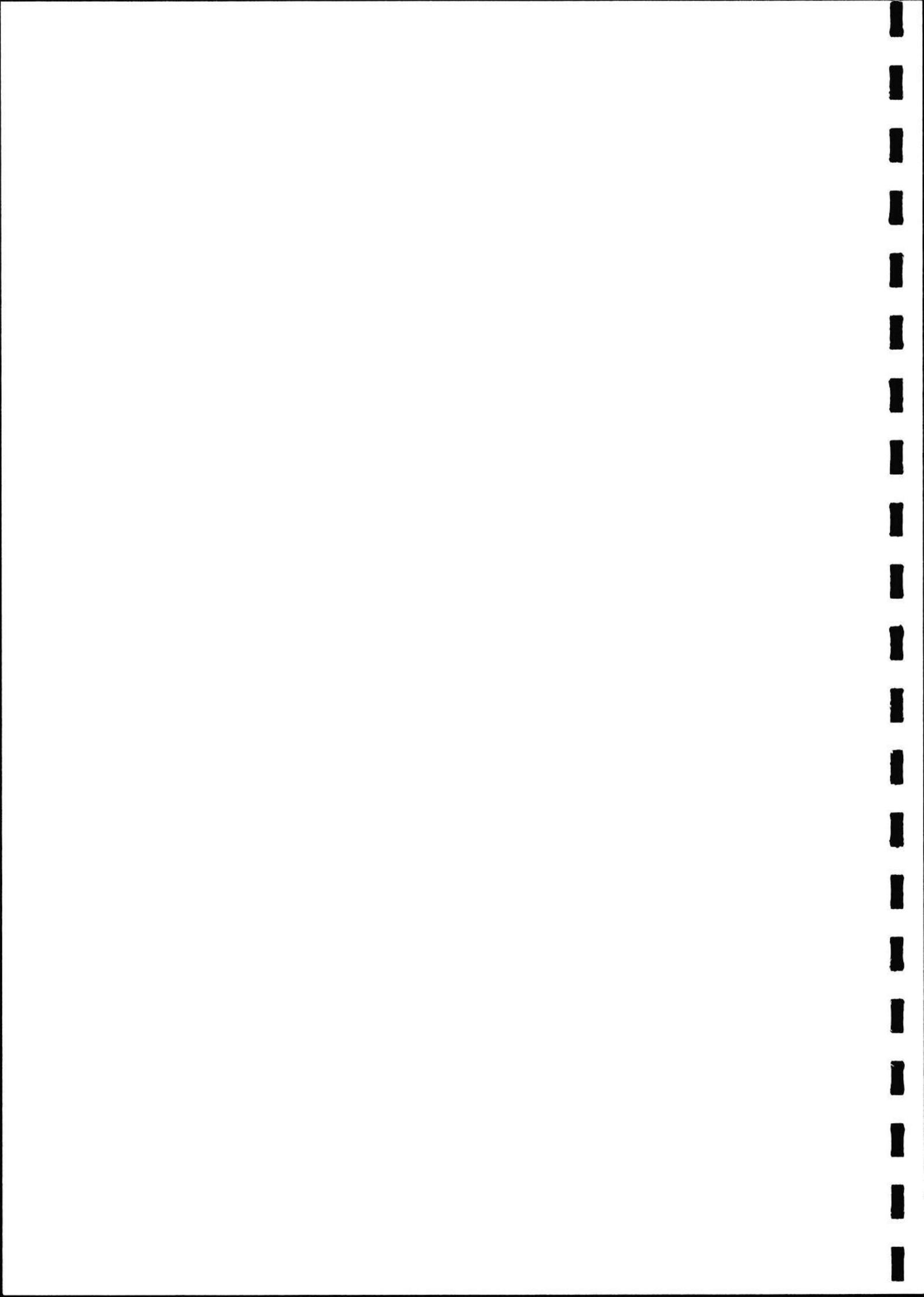
Un Agent assurant la permanence téléphonique 24 h/24 et dirigeant les informations vers les agents de secteur mobilisés en niveau III,

\* le niveau III :

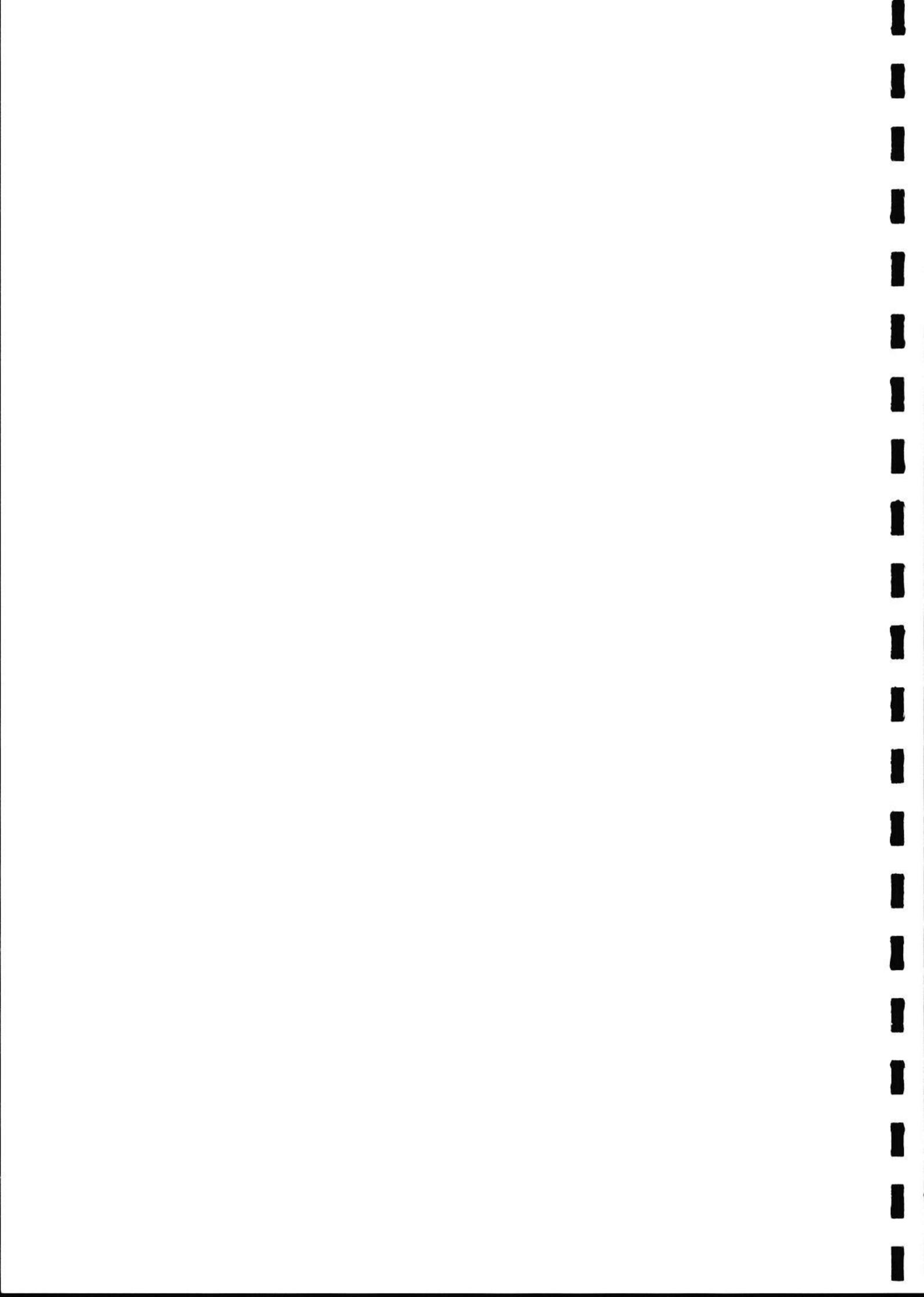
1 responsable d'intervention assurant la réception téléphonique 24 h/24 des alarmes de télésurveillance, le suivi des paramètres télégrés sur Minitel (niveau d'eau des réservoirs, pompages) et gérant les interventions sur le terrain.

2 agents intervenant en urgence sur le terrain afin de remédier aux éventuels dysfonctionnements.

En 1998, SAUR - CISE a été certifiée ISO 9001 pour l'ensemble des ses activités sur toute la France.







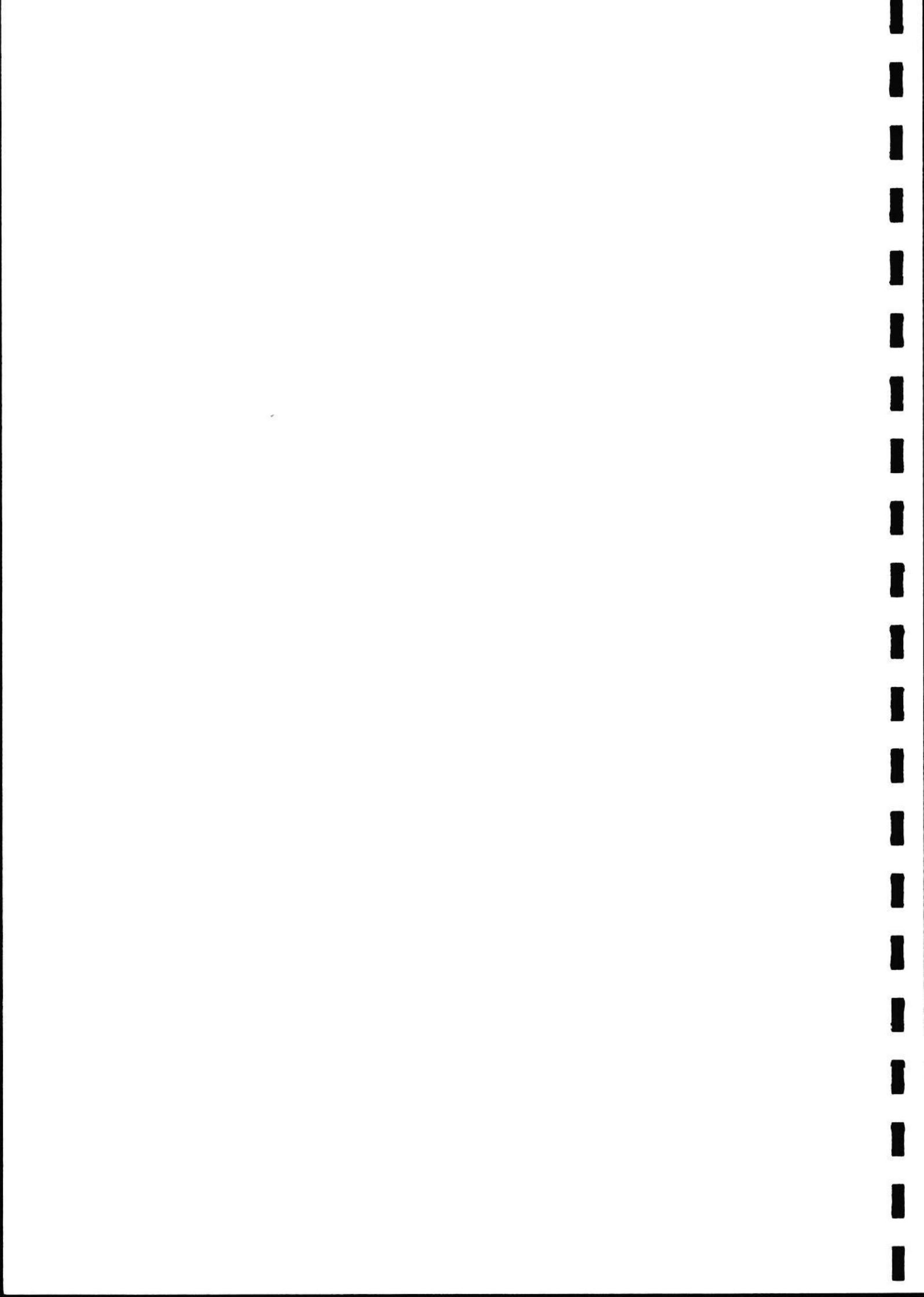
## 4.- La Production et la distribution

### 4.1.- Les points de production

Commune	Chamigny GP La Ferté	Chamigny GP Chamigny (P4)	Chamigny V	St Aulde	Luzancy
Lieudit	Amont écluse de Courtaron	Amont écluse de Courtaron	La Tuilerie	Caumont	La Fosse aux Prêtres
Nature	Puits	Puits	Puits	Puits	Puits
Diamètre (mm)	2 500	2 500	2 000	2 000	1 500
Profondeur (m)	12,75	12,75	11	9,6	11,6
Débit exploitation autorisé	230 m <sup>3</sup> /h	100 m <sup>3</sup> /h	30 m <sup>3</sup> /h	30 m <sup>3</sup> /h	25 m <sup>3</sup> /h
Equipement Reprise débit nominal	2 x 250 m <sup>3</sup> /h + 101 m <sup>3</sup> /h	101 m <sup>3</sup> /h	2 x 30 m <sup>3</sup> /h	2 x 30 m <sup>3</sup> /h	2 x 25 m <sup>3</sup> /h
Exhaure débit nominal				2 x 30 m <sup>3</sup> /h	
Durée pompage été (Avril-Septembre) en h	4 036	672	38	3 393	1 114
Durée pompage hiver (Octobre-Mars) en h	3 530	541	42	3 229	1 056
Durée pompage moyen en h/j	20,7	3,3	0,2	13,0	6,0
Traitement	Chloration	Chloration	Javellisation	Déferrisation Javellisation	Chloration
Compteurs de production	Woltex ds250	Socam WS ds100	Socam WS ds100	Socam WS ds100	Woltmag V ds60
Périmètre immédiat clôturé	oui	oui	oui	non	oui
Périmètre de protection validé (O/N)	non	non	non	non	non
Installation télésurveillée	oui	oui	oui	oui	oui
Production 1998 (en m3)	1 418 445	109 159	2 036	148 865	54 496

### 4.2.- Les stations de reprise et surpression

Stations	St Jean les 2 J.	Ussy sur Marne	Chamigny	Méry / Marne
Commune	St Jean les 2 J.	Ussy sur Marne	Chamigny	Méry / Marne
Lieudit	Côte Fleurie	Molien	Maison Sonnette	Limon
Equipement Débit Nominal	2 x 28 m <sup>3</sup> /h	2 x 10 m <sup>3</sup> /h	2 x 18 m <sup>3</sup> /h	2 x 10 m <sup>3</sup> /h
Durée de pompage moyen/jour	3,5	1,3	6,8	1,6
Traitement	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Installation télésurveillée	oui	oui	oui	oui
Volume repris en 1998( m3)	29 182	6 035	42 075	5 756



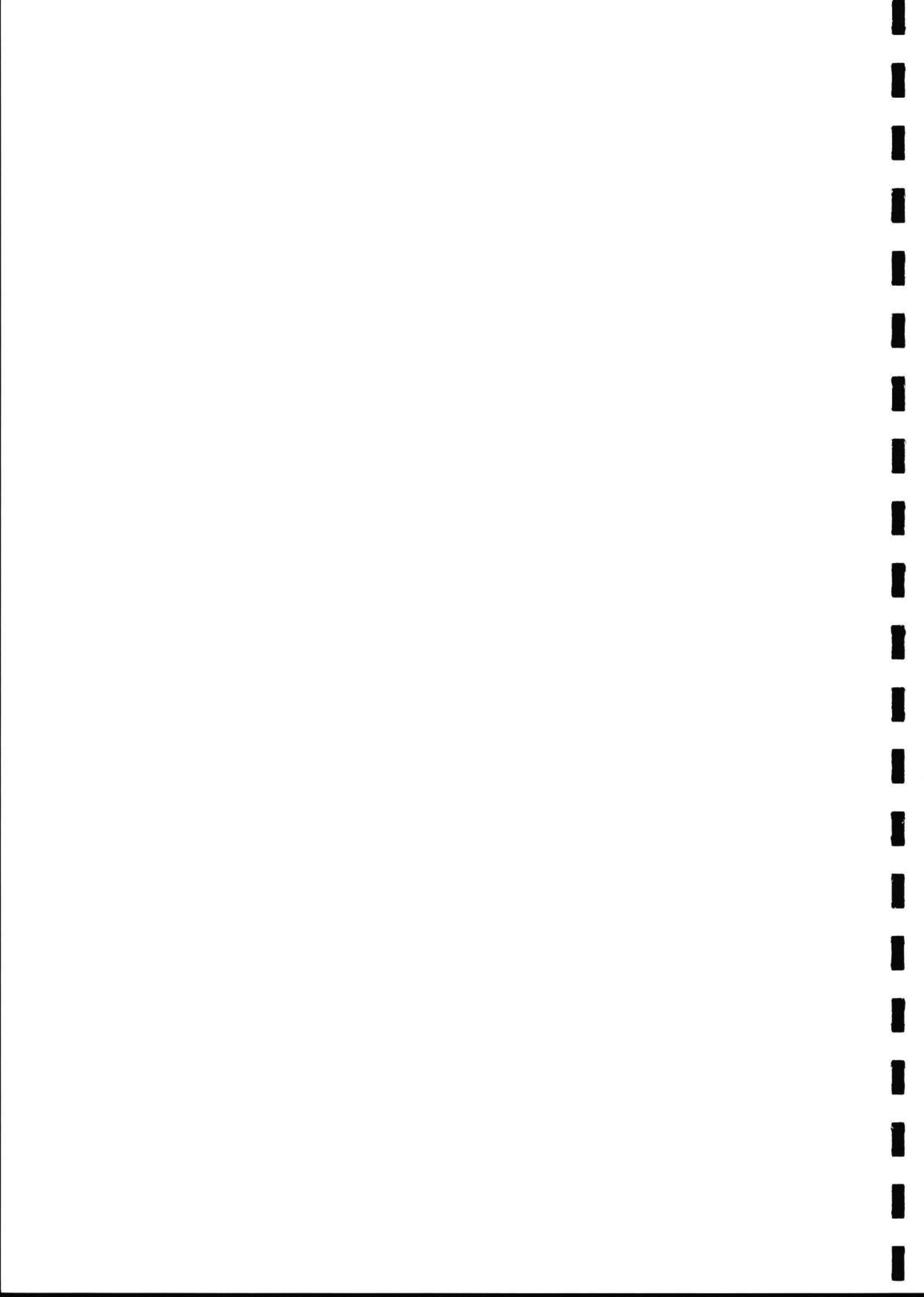
Stations				
Commune		Citry	Jouarre	Jouarre
Lieudit		Villaré	Bel Air (400m <sup>3</sup> )	1 000m <sup>3</sup>
Equipement	Débit Nominal	2 x 12 m <sup>3</sup> /h	2 x 10 m <sup>3</sup> /h	3 x 60 m <sup>3</sup> /h
Durée de pompage moyen/jour		4,1	5,3	13,6
Traitement		Aucun	Aucun	Aucun
Installation télésurveillée		oui	oui	Chloration
Volume repris en 1998( m3)		18 753	19 664	274 454

Stations				
Commune		La Ferté	La Ferté	La Ferté
Lieudit		La Gallaise	La Gambière	Les Bondons
Equipement	Débit Nominal	3 x 38 m <sup>3</sup> /h	2 x 40 m <sup>3</sup> /h	2 x 20 m <sup>3</sup> /h
Durée de pompage moyen/jour		4	2,2	2,1
Traitement		Aucun	Aucun	Aucun
Installation télésurveillée		oui	oui	non
Volume repris en 1998( m3)		62 573	36 148	Pas de compteur eau

Stations				
Commune		FAY LE BAC	St Jean les 2 J.	St Jean les 2 J.
Lieudit		Accélérateur	Créti	rue A. HACHE
Equipement	Débit Nominal	2 x 70 m <sup>3</sup> /h	2 x 3 m <sup>3</sup> /h	2 x 16 m <sup>3</sup> /h
Durée de pompage moyen/jour		0,02	0,1	2
Traitement		Chloration	Aucun	Aucun
Installation télésurveillée		oui	non	oui
Volume surpressé en 1998( m3)		252 532	Pas de compteur eau	11 966

(Indépendant du pompage)

Stations			
Commune		Chamigny	Chamigny
Lieudit		Retourneloup	Rougebourse
Equipement	Débit Nominal	2 x 10 m <sup>3</sup> /h	2 x 6 m <sup>3</sup> /h
Durée de pompage moyen/jour		Pas de Compteur Horaire	0,3
Traitement		Aucun	Aucun
Installation télésurveillée		oui	non
Volume repris en 1998( m3)		9 011	Pas de compteur eau



## 5.- Caractéristiques générales du réseau

### 5.1.- Les réservoirs

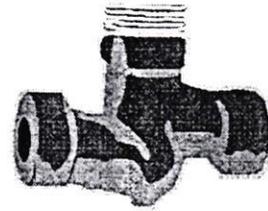
Localisation	Type	Capacité en m3	Cote trop plein	Cote Radier (m)	Cote sol (m)	Télesurveillance	Périmètre immédiat clôturé	Etat de l'étanchéité	Protection de sécurité	Date du dernier nettoyage
Sammeron	Semi enterré	300	109	105	100	oui	oui	Bon	non	mai-98
Avernes	Sur tour	60	137,5	134,9	135	non	oui	Bon	non	juin-98
2 Jumeaux	Semi enterré	200	154,1	150,3	152	oui	oui	Bon	non	juin-98
Vaux	Semi enterré	50	146,5	143	145	non	non	Bon	non	mai-98
Mery Limon	Semi enterré	120	135	132,1	132	oui	non	Bon	non	mars-98
Moitièbart	Semi enterré	120	121,3	117,8		non	non	Bon	non	juin-98
Nanteuil	Semi enterré	2 x 150	109,5	106,6		oui	oui	Bon	non	juin-98
City	Semi enterré	2 x 100	97,5	94,5		oui	non	Bon	non	févr-98
Luzancy	Semi enterré	360	118,9	115	125	oui	oui	Bon	non	mars-98
Jouarre 400	Sur tour	400	175	170,8	156	oui	non	Bon	non	mai-98
Jouarre H. B	Sur tour	100	188	184	162	non	non	Bon	non	mai-98
Limon Ferté	Sur tour	200	190,7	186,2	166	non	non	Bon	non	avr-98
Les Bondons	Semi enterré	2 x 350	165	160	158	non	non	Bon	non	avr-98
Villaré	Sur tour	50	197,7	194,2	170	non	non	Bon	non	févr-98
Jouarre 1000	Semi enterré	1000	121	115	115	oui	oui	Bon	non	avr-98
La Gallaise	Semi enterré	1000	128	122	120	oui	oui	Mauvais	non	avr-98
La Gambière	Semi enterré	2 x 500	124	118	119,71	oui	oui	Bon	non	avr-98
Maison Sonnette	Semi enterré	120	145,5	142	143	oui	non	Bon	non	mars-98
Retourneloup	Semi enterré	300	195,7	191,7	192,5	oui	oui	Bon	non	mars-98
Mollien	Semi enterré	2 x 100	92	90		oui	non	Bon	non	mai-98
Cote Fleurie	Semi enterré	150	99	95	123	oui	non	Bon	non	juin-98

**Le revêtement intérieur de la bache de la reprise de la Gallaise présente des cloques.  
Ce mauvais état du revêtement représente un risque pour la qualité de l'eau.**

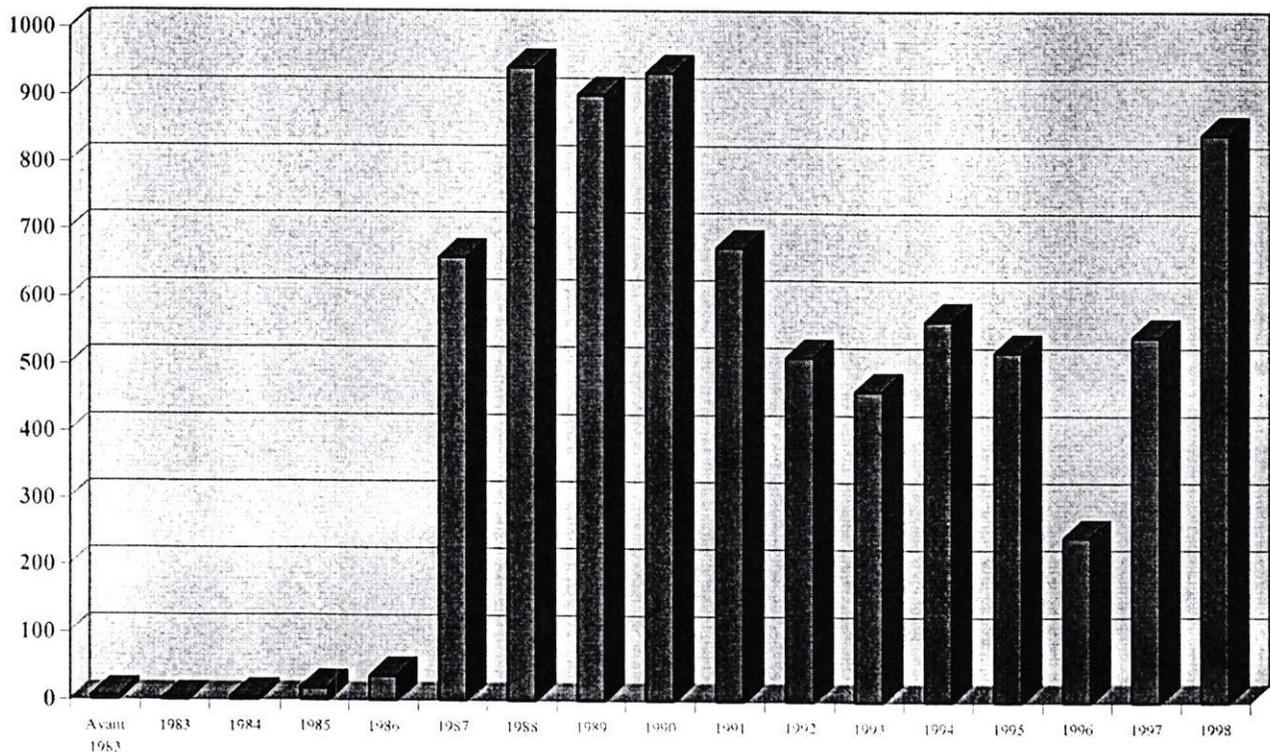


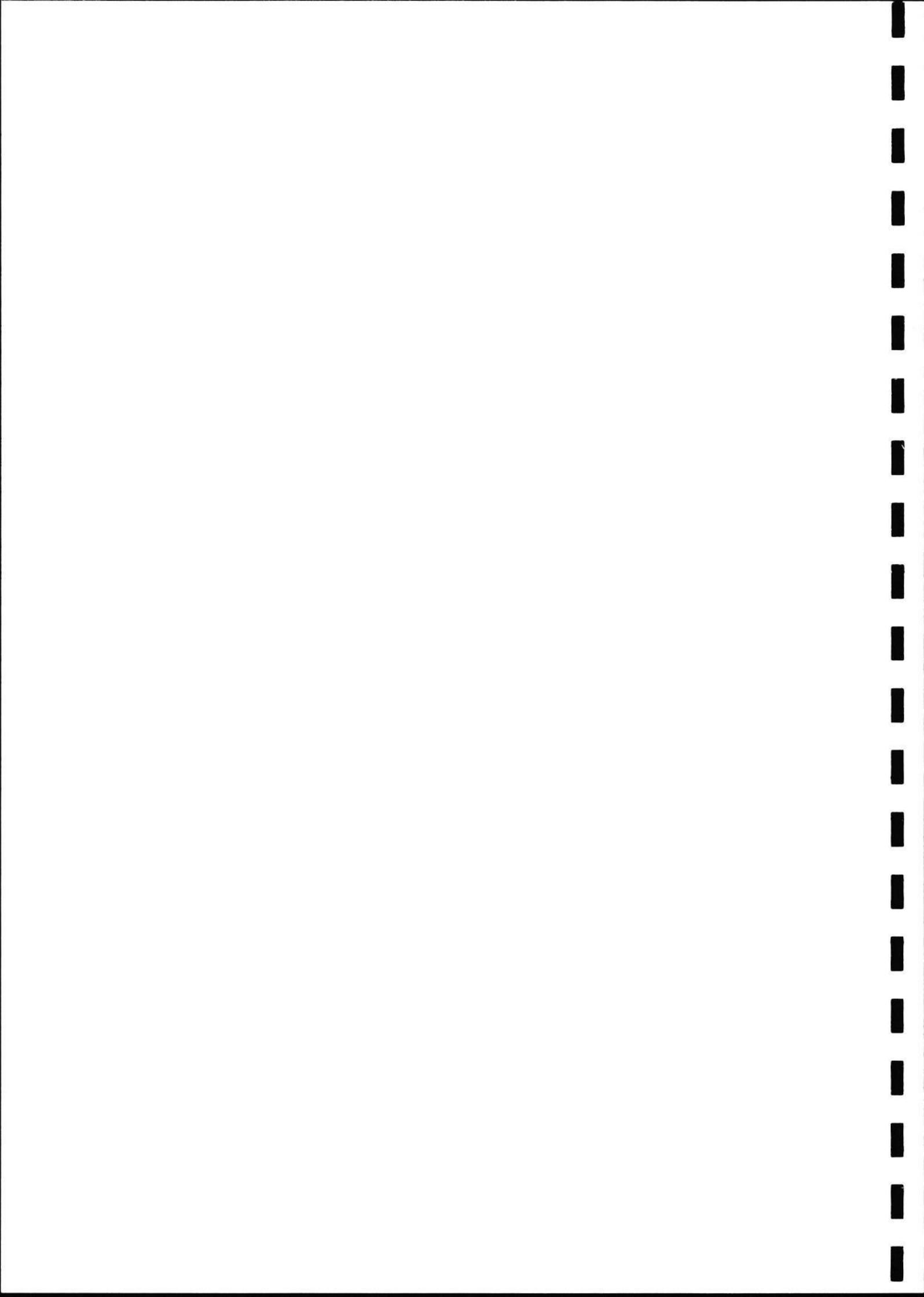
## 5.2.- Les Compteurs

Ancienneté	Quantité	%
Avant 1983	6	0,08
1983	0	0,00
1984	4	0,05
1985	18	0,23
1986	36	0,46
1987	658	8,37
1988	942	11,98
1989	901	11,46
1990	934	11,88
1991	673	8,56
1992	512	6,51
1993	462	5,88
1994	566	7,20
1995	520	6,61
1996	244	3,10
1997	543	6,91
1998	844	10,73
Total	7863	



Histogramme des âges des Compteurs





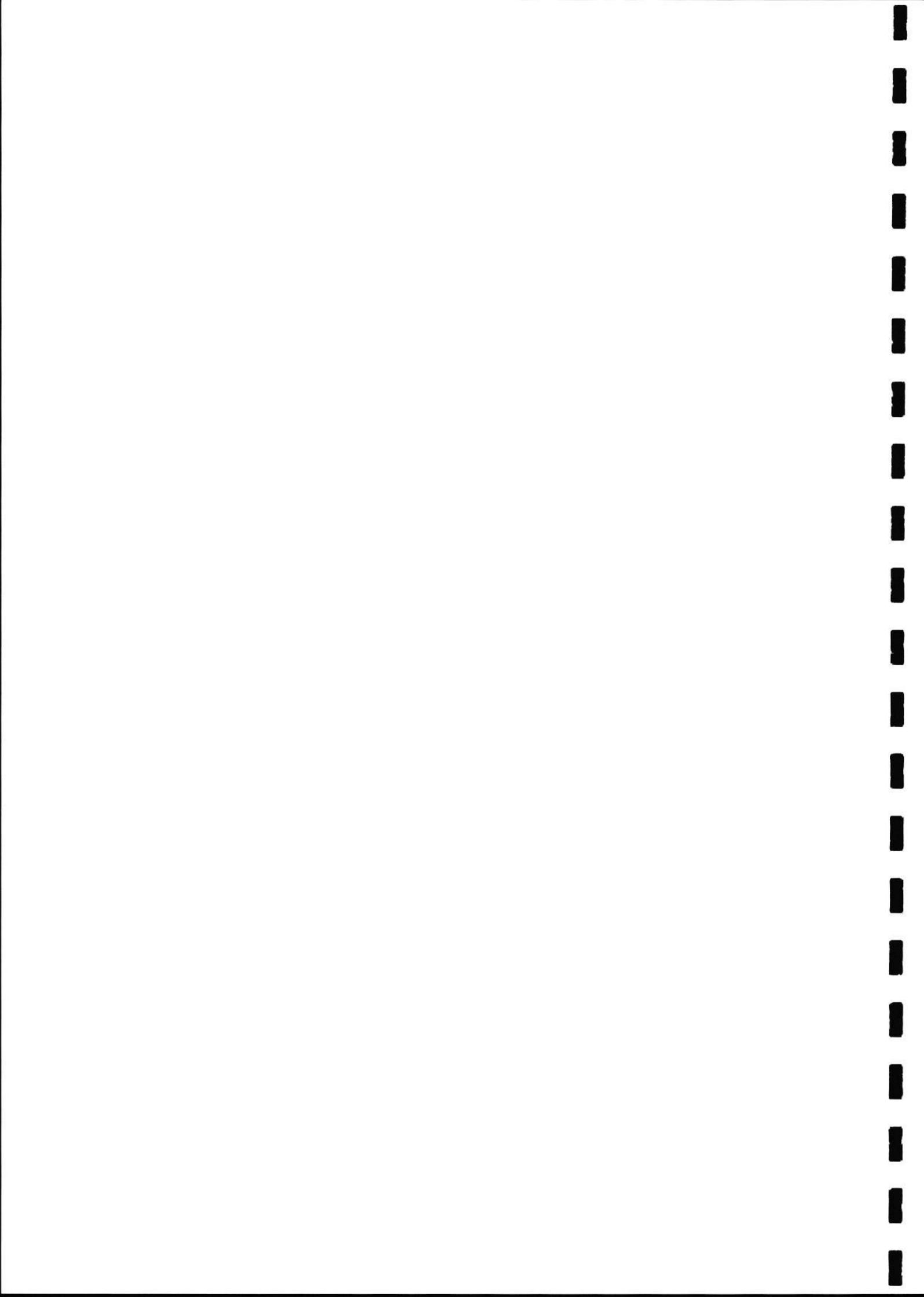
### 5.3.- Divers

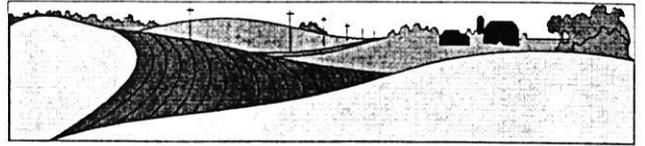
#### 5.3.1.- Equipement du réseau

Genre	Quantité
Réducteurs	3
Stabilisateurs	8
Ventouses	18

#### 5.3.2 - Commentaires et analyses

- \* La production d'eau potable du District est dépendante d'un seul point principal de Captage.
- \* Le stockage de la partie EST du réseau est insuffisant.
- \* Il est a noter une augmentation sensible du dépôt de Manganèse dans les canalisations, ce qui entraine un dépassement des normes de turbidité lors des variations de la vitesse de l'eau dues aux manoeuvres ou aux interventions sur le réseau.
- \* L'accroissement important et saisonnier (période estivale) de la teneur en amoniaque de l'eau produite par le captage de Chamigny est toujours présent mais moins sensible en 1998 que les années précédentes.





## 6.- Résultats techniques

### 6.1.- Les volumes disponibles

#### 6.1.1 - Les volumes produits

Commune	Chamigny GP	Chamigny V	St Aulde	Luzancy
Production 1998 (en m3)	1 527 604	2 036	148 865	54 496

**TOTAL PRODUCTION 1998 (1)**

**1 733 001**

#### 6.1.2 - Les échanges d'eau

##### Les volumes importés

Dénomination

Volume m3

**TOTAL (2)**

**0**

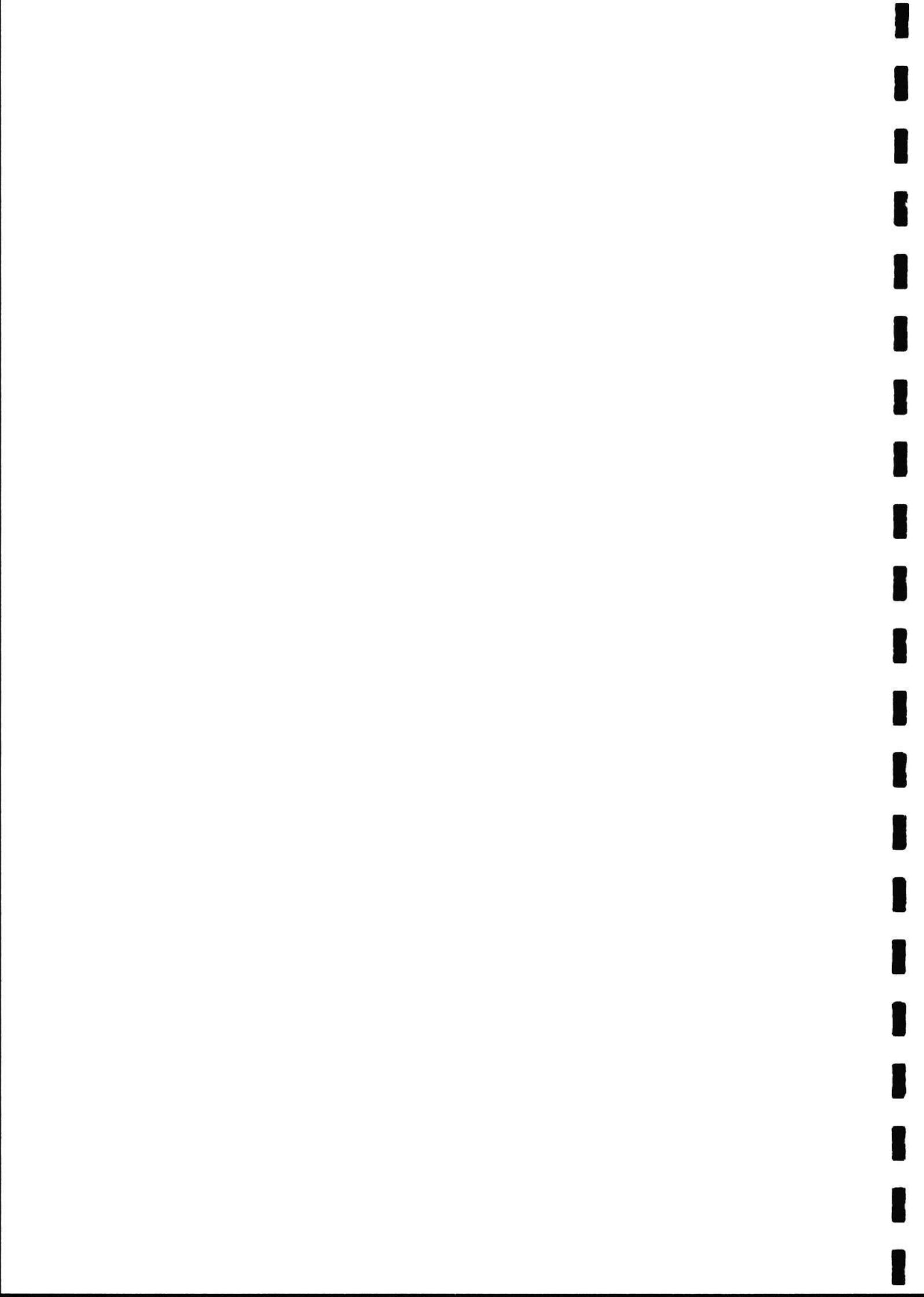
##### Les volumes exportés

Dénomination
Crouttes sur Marne
Saint Gengoulph- Hameau de Pisseloup
Syndicat du Petit Morin depuis Juillet 98

Volume m3
18 937
3 241
258

**TOTAL (3)**

**22 436**



## 6.2.- Les volumes mis en distribution

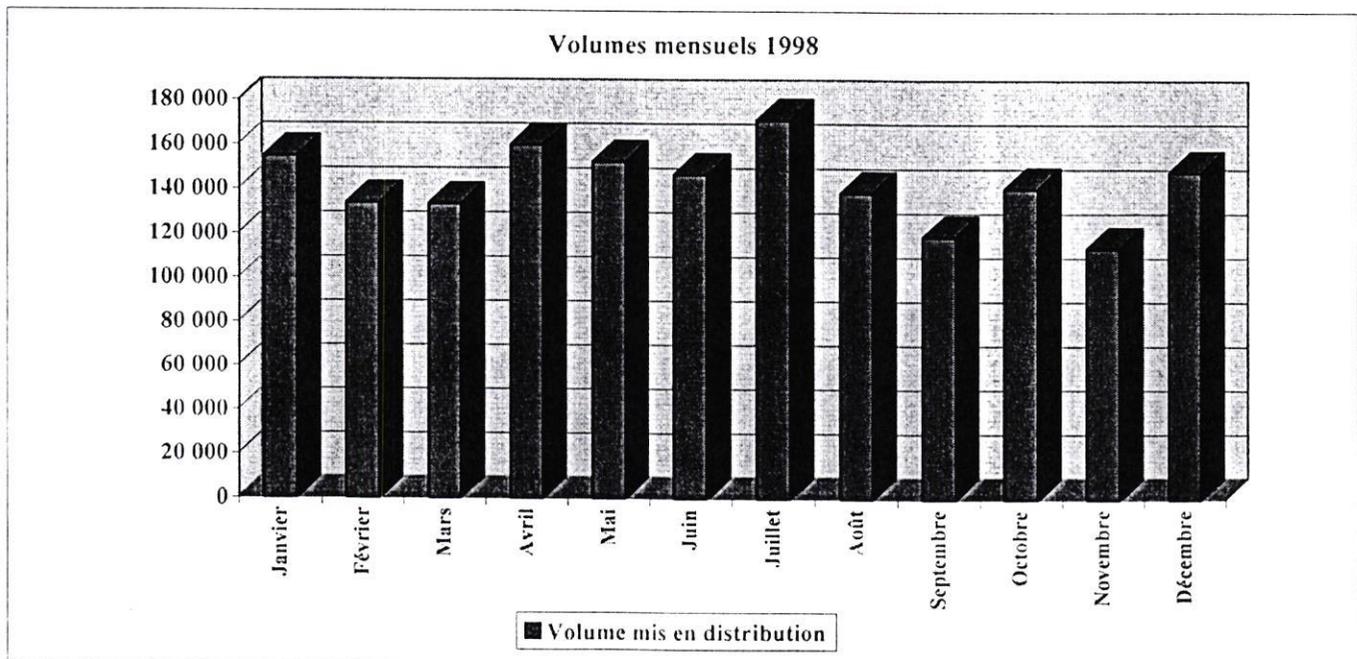
Le volume mis en distribution correspond à la somme des volumes produits et importés de laquelle sont déduits les volumes exportés, soit

pour l'année 1998 :

Total 1 + Total 2 - Total 3 = 1 710 565 m<sup>3</sup>

### 6.2.1.- Evolution mensuelle 1998

	Volumes en m <sup>3</sup>			
	Produits	Importés	Exportés	Mis en distribution
Janvier	156 416		1 616	154 800
Février	134 668		1 010	133 658
Mars	134 776		1 626	133 150
Avril	161 396		1 653	159 743
Mai	154 002		1 712	152 290
Juin	148 189		1 684	146 505
Juillet	173 000		1 795	171 205
Août	140 201		1 856	138 345
Septembre	120 650		1 910	118 740
Octobre	143 836		3 363	140 473
Novembre	116 448		2 750	113 698
Décembre	149 419		1 461	147 958
<b>Total</b>	<b>1 733 001</b>	<b>0</b>	<b>22 436</b>	<b>1 710 565</b>



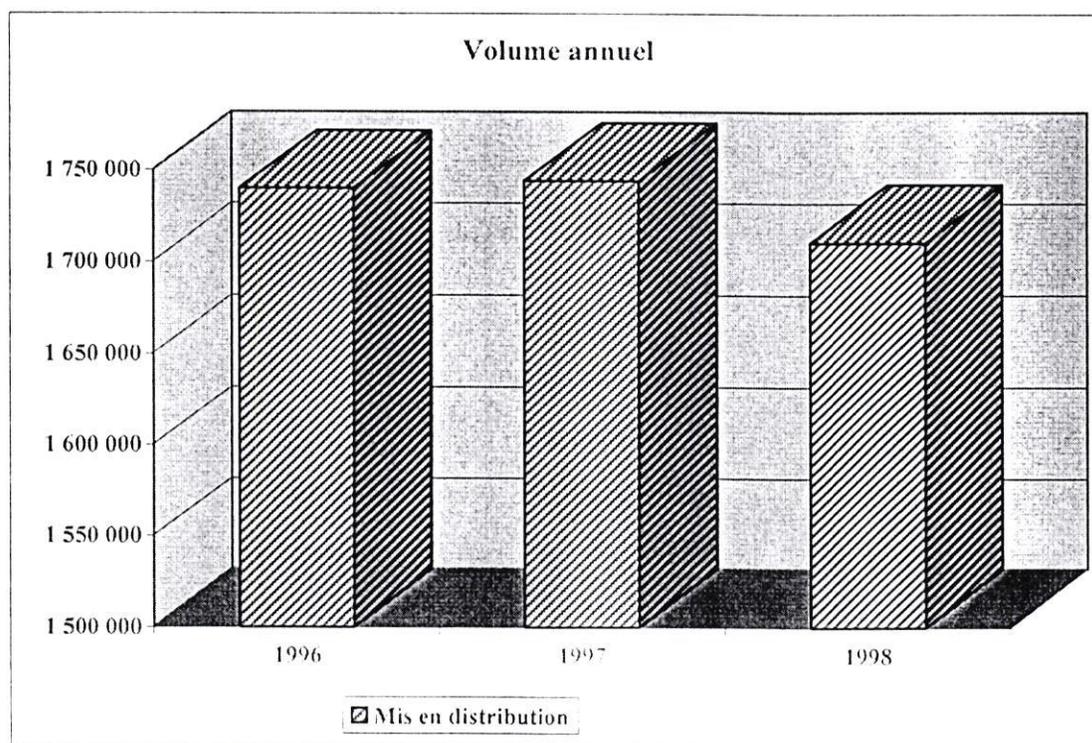


### 6.2.2 - Evolution annuelle

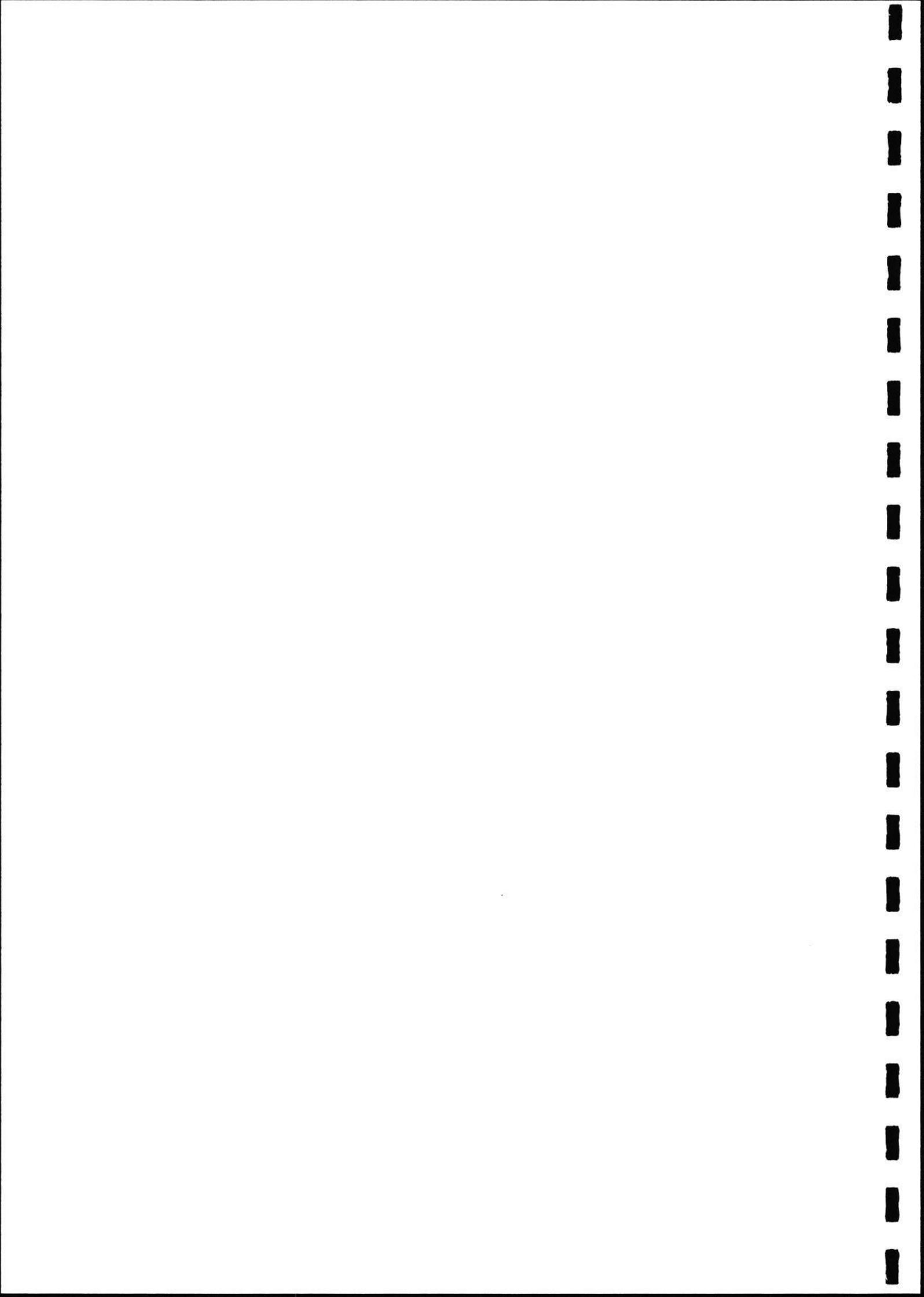
	1996	1997	1998
Volume produit (m3)	1 747 978	1 753 144	1 733 001
Volume importé (m3)	-	-	-
Volume exporté (m3)	8 213	9 141	22 436

Volume mis en distribution	1 739 765	1 744 003	1 710 565
----------------------------	-----------	-----------	-----------

Evolution en %	-	0,24	-1,92
----------------	---	------	-------



### 6.2.3.- Commentaires et analyse



### 6.3.- Les clients

#### 6.3.1 - Branchements particuliers

	1996	1997	1998
Branchements en service au 1er janvier	7 769	7 801	7 848
m3 facturés	1 208 179	1 028 939	991 996
Evolution Client en %	-	0,4%	0,6%
Evolution Volume en %	-	-14,8%	-3,6%

dont branchements communaux :

	1998
Nombre	105
m3 facturés	23 103

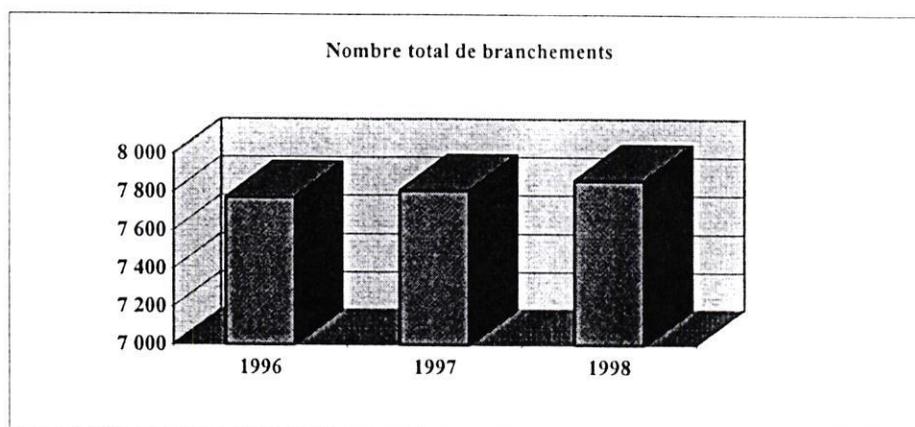
#### 6.3.2 -Branchements industriels (>5 000 m<sup>3</sup>/an)

	1996	1997	1998
Nombre	3	8	15
m3 facturés	33 645	103 791	148 159
Evolution Client en %	-	166,7%	87,5%
Evolution Volume en %	-	208,5%	42,7%

Pour 1998, 12 gros consommateurs sur 15 consomment moins de 9000 m<sup>3</sup>/an. Ceci explique la brusque augmentation du nombre d'industriels.

#### 6.3.3 - Total branchements

	1996	1997	1998
Total Nombre de Branchements	7 772	7 809	7 863
m3 facturés	1 241 824	1 132 730	1 140 155
Evolution Client en %	-	0%	1%
Evolution Volume en %	-	-9%	1%

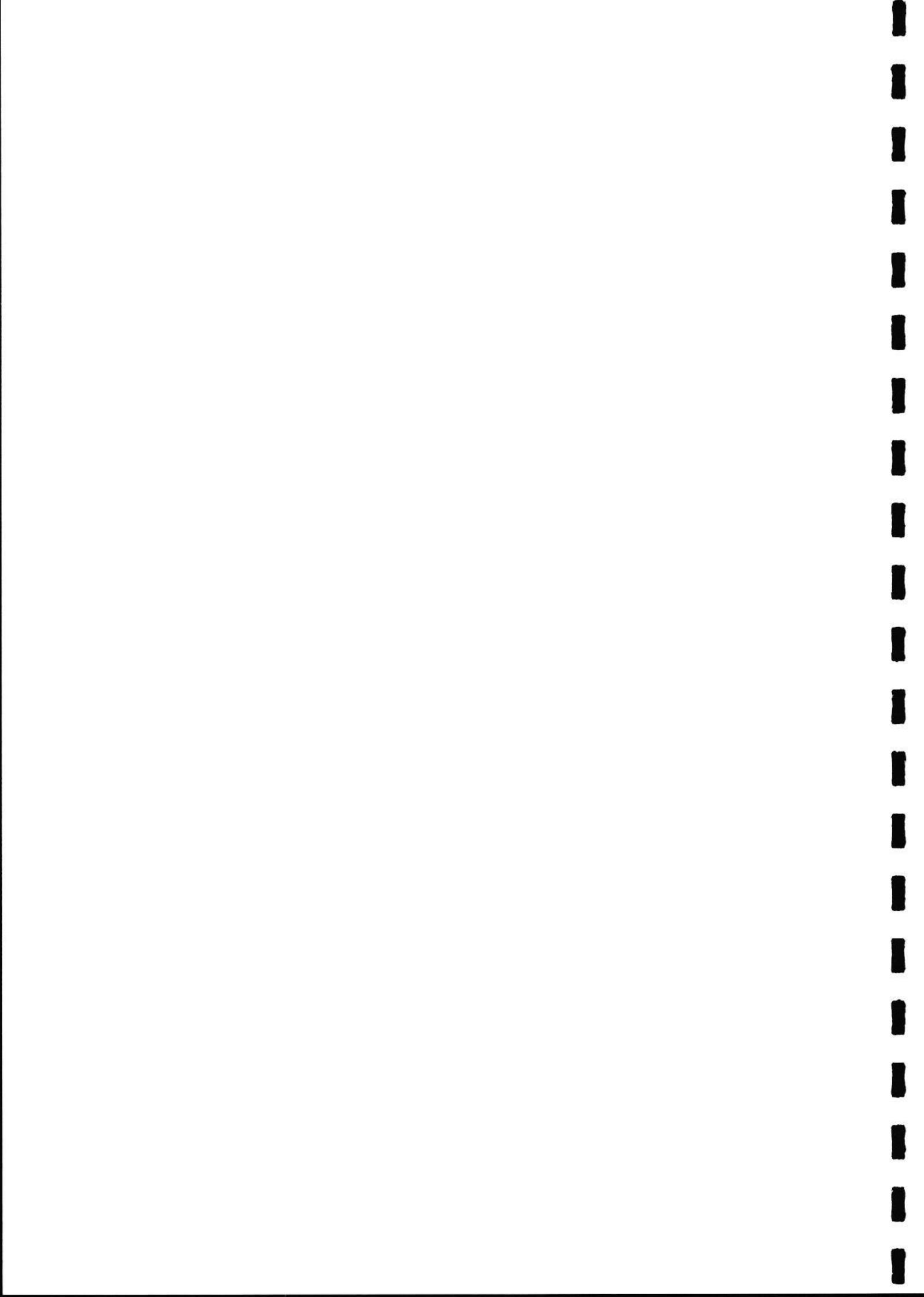




## 6.4.- Les volumes 1998

### 6.4.1 - Volumes facturés par commune

Communes	Nombre de clients	Consommation annuelle facturée
La fert� ss Jouarre	2793	485 112
Jouarre	1156	204 639
St Jean les Deux Jumeaux	440	63 605
Nanteuil sur Marne	189	19 043
Citry	302	27 569
Ussy sur Marne	354	39 791
Sammeron	375	44 642
Reuil en Brie	242	26 227
Sept Sorts	181	29 679
Mery sur Marne	290	28 017
Ste Aulde	277	29 199
Chamigny	472	57 864
Luzancy	379	41 292
Changis sur Marne	413	43 476
<b>Total</b>	<b>7 863</b>	<b>1 140 155</b>



#### 6.4.2.- Evolution annuelle des volumes consommés

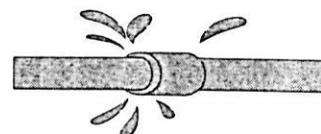
	1996	1997	1998
Volume Consommé	1 242 678	1 141 654	1 140 155
Consommation moyenne jour (m <sup>3</sup> )	3 405	3 128	3 124
Consommation moyenne/client/an (m <sup>3</sup> )	160	146	145

#### 6.4.3.- Commentaires et analyse

Stabilité des consommations moyennes par client.



## 6.5.- Les ratios



### 6.5.1.- Le rendement du réseau

Le rendement d'un réseau permet d'évaluer sa capacité à transporter l'eau avec un minimum de fuites.

Il se calcule en faisant le rapport entre le volume comptabilisé et le volume mis en distribution.

\*- Le volume comptabilisé est obtenu en ajoutant au volume facturé, "les autres consommations".

Ces consommations sont constituées de :

- du nombre de m3 consommé par la Collectivité ne donnant pas lieu à un comptage (a)
- du nombre de m3 utilisé pour les ouvrages de production et de traitement, ou pour l'exploitation du réseau (essai incendie, purges...) (b & c)

	1996	1997	1998
Volume mis en distribution	1 739 765	1 744 003	1 710 565
Volume consommé	1 242 678	1 141 654	1 140 155
Volume estimé (a)	-	-	-
Eau de service (b)	7 700	7 700	7 700
Purge exceptionnelle (c)	-	-	-
Volume perdu (a + b + c)	7 700	7 700	7 700
Volume Exporté	8 213	9 141	22 436
Volume comptabilisé	1 266 291	1 166 195	1 177 991
Rendement	72,4%	66,5%	68,0%



### 6.5.2.- Indice linéaire de perte

L'indice linéaire de perte a pour objet de rapporter le volume mis distribution moins le volume comptabilisé au linéaire de réseau.

soit pour 1998 :  $(1\ 733\ 001 - 1\ 162\ 333) / (215 * 365) = \underline{7,27}$

Il s'exprime en m3 perdus par km et par jour. Les valeurs admises se situent entre 7 et 12 m3/km/jour en réseau urbain et entre 1 et 3 m3/km/jour en réseau rural.

	1996	1997	1998
Volume non comptabilisé	481 687	586 949	555 010
Linéaire de canalisation (km)	215	215	215
Indice de perte (m3/km.jour)	6,1	7,5	7,1

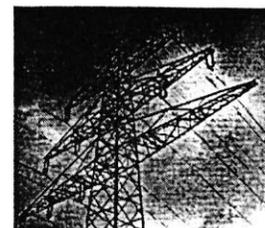
### 6.5.3.- Commentaires et analyse

L'amélioration du rendement du réseau est due à la campagne de recherche de fuites réalisée en 1998. Cependant, il reste faible. Une véritable amélioration devra passer par une modélisation du réseau qui permettra de cibler les zones à trop forte pression, et par un renouvellement ou renforcement de canalisation dans les zones sensibles (Centre Ville de la Ferté, Jouarre)



## 6.6.- Les consommations électriques

De janvier à décembre inclus



Total Exploitation	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	2 155 556	879 989	0,41

Total Exploitation	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1997	2 326 745	920 248	0,40

Chamigny GP La Ferté	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	1 418 445	566 820	0,40

Chamigny V	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	2 036	2 165	1,06

St Aulde	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	148 865	93 655	0,63

Luzancy	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	54 496	20 644	0,38

Côte Fleurie	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	29 182	9 058	0,31

Molien	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	6 035	1 993	0,33

Maison Sonnette	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	42 075	14 190	0,34

Limon Méry / Marne	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	5 756	4 083	0,71

Villaré Citry	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	18 753	11 468	0,61



De janvier à décembre inclus

Bel Air (400m3) Jouarre	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	19 664	4 909	0,25

1 000m3 Jouarre	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	274 454	93 333	0,34

La Gallaise	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	62 573	22 840	0,37

La Gambière	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	36 148	8 147	0,23

Les Bondons	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	15 330	5 581	0,36

*Estimation*

FAY LE BAC	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998		10 219	

Créti	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	110	95	0,87

*Estimation*

rue A. HACHE	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	11 966	6 344	0,53

Retourneloup	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	9 011	3 955	0,44

Rougebourse	Nombre de m3 pompés	Nombre de kW.h consommés	kW.h/m3
1998	657	130	0,20

*Estimation*



## 7.- Qualité de l'eau

### 7.1.- Contexte général

Dans un réseau d'eau potable on distingue trois types d'eau :

- . Les eaux brutes : qui constituent la ressource et qui peuvent être issues de forage ou d'eau de surface.
- . Les eaux traitées : qui sont les eaux produites par les stations de traitement.
- . Les eaux distribuées : qui sont les eaux disponibles chez les clients après passage dans le réseau de distribution

Le Ministère de la Santé a défini les limites de qualité pour les eaux brutes ainsi que les normes de potabilité qui sont identiques pour les eaux traitées et distribuées (Annexe 1).

Le contrôle officiel, dont le programme figure en annexe 2, est effectué par la DDASS.

De plus, l'exploitant a l'obligation de surveiller en permanence la qualité des eaux distribuées (Décret 89-3). Dans ce cadre, un programme d'autocontrôle a été mis en place afin de renforcer les analyses officielles permettant d'assurer une meilleure qualité de d'eau distribuée.

Ce programme s'effectue selon 3 niveaux :

#### \* Le niveau I

correspond aux tests de terrain hebdomadaires comportant le contrôle du taux de chlore libre et total. Ces tests sont effectués sur les unités de production (forages) par des électromécaniciens et sur les unités de distribution (réservoirs, compteurs d'import et d'export, réseaux) par des fontainiers.

#### \* Le niveau II

permet le contrôle de paramètres physico-chimiques analysables par des appareils de terrain (pH, conductivité, turbidité, température, nitrates...). Ces tests sont réalisés par le chimiste du centre ou sous traités à un laboratoire agréé.

#### \* Le niveau III

consiste en l'analyse de paramètres physico-chimiques et bactériologiques par un laboratoire agréé. Les prélèvements, nécessitant une mise en œuvre particulière suivant le type de paramètres, sont assurés par le chimiste. La fréquence de ces contrôles sur les unités de production et de distribution sont fonction des débits, des volumes ou du nombre d'habitants de la commune, conformément au décret 89-3.

Ainsi, toutes les installations font l'objet d'une surveillance poussée concernant la qualité de l'eau fournie. En cas de demande d'informations ou de réclamation d'un client, le chimiste y répond dans les plus brefs délais soit par téléphone, soit en se déplaçant pour constater un mauvais goût ou une couleur douteuse. Des prélèvements sont effectués si nécessaire.



## 7.2.- Conformité des analyses

C : conforme

NC : non conforme

### 7.2.1.- Conformité des Analyses Officielles par rapport à leur localisation

Analyses effectuées	1996		1997		1998	
	C	NC	C	NC	C	NC
Eau brute	3	0	2	0	3	0
Eau traitée	24	0	15	0	21	0
Réseau	56	2	32	1	63	0
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>2</b>	<b>49</b>	<b>1</b>	<b>87</b>	<b>0</b>

### 7.2.2.- Conformité des Analyses Officielles pour les paramètres sensibles

Analyses effectuées	1996		1997		1998	
	C	NC	C	NC	C	NC
NO3- eau traitée			40	0	66	0
Pesticides eau traitée			0	0	2	0
Bactériologie			43	1	84	0

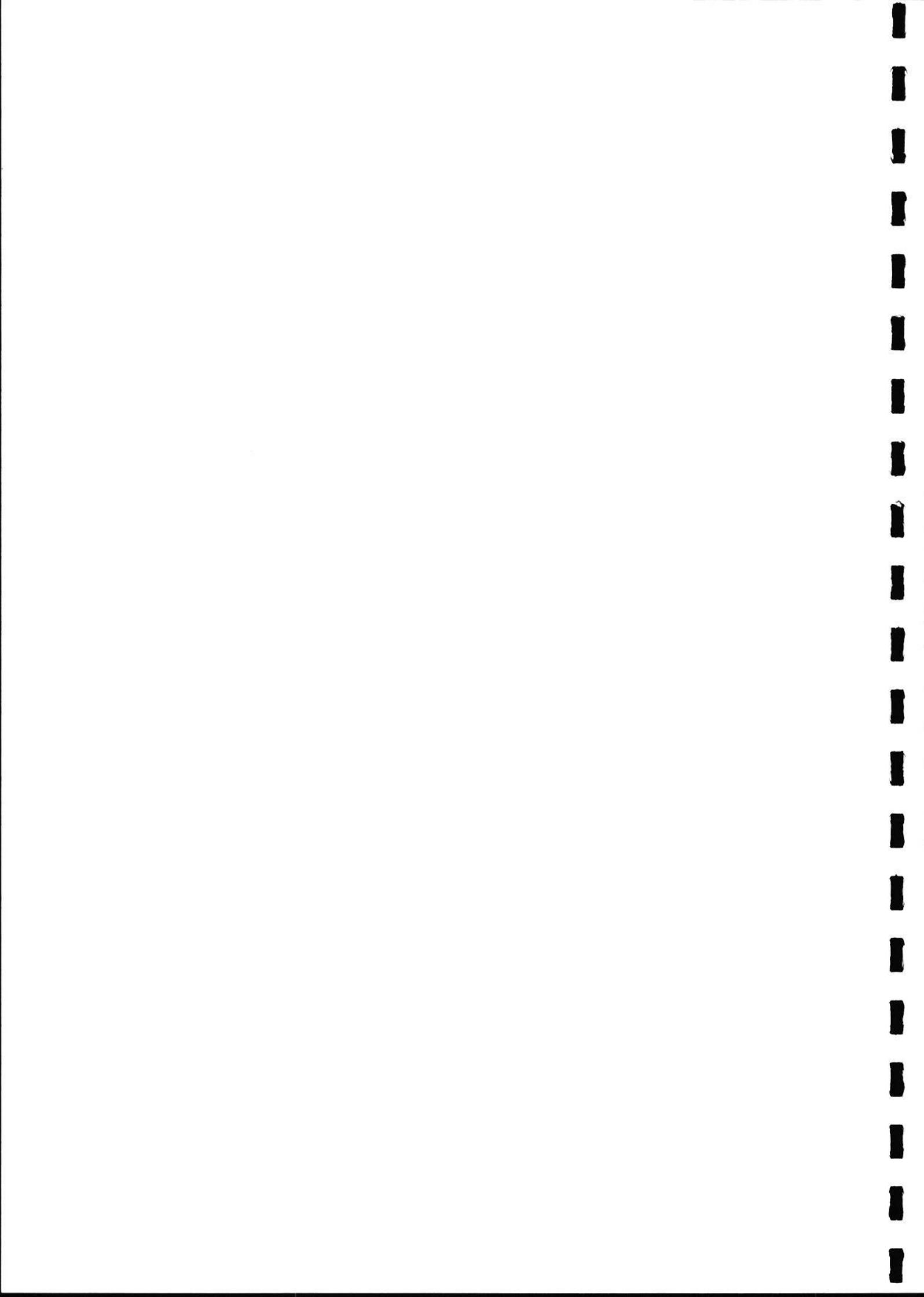
### 7.2.3.- Autocontrôle

Analyses effectuées	1996		1997		1998	
	C	NC	C	NC	C	NC
Niveau I			984	1	984	2
Niveau III			19	1	16	1
<b>Total</b>			<b>1003</b>	<b>2</b>	<b>1000</b>	<b>3</b>

## 7.3.- Commentaires

Une seule analyse non conforme a été enregistrée cette année lors de l'autocontrôle des pesticides sur la ressource de Luzancy (0,22 µg/l de Déséthylatrazine - Norme 0,1 µg/l) le 16/07/98.

Les autres ressources ne présentent aucune trace de contamination.



## 8.- Fonctionnement des installations

### 8.1.- Travaux réalisés dans l'année par l'exploitant

#### - Renouvellement du Matériel Electromécanique

Points de production	
Chamigny Grandes Pieces	SCHLUMBERGER WOLTEX DN250 Clapet de pied crépine DN250 de la Pompe 1 Réparation Moteur Pompe Immergée 3 Pleuger PN84-7+M6-52
Luzancy	Ballon Anti-Béllier CHARLATTE 100L PS10 2 Echelles de Puits

Reprise ou Surpression	
Reprise du Mollien	Déshumidificateur d'air Robinetterie
Reprise route du Villaré	Robinet à flotteur ref J2 DN 80
Reprise de la Côte Fleurie St Jean	Réparation de l'Hydraulique de la pompe Grundfoss CR30-50
Reprise 1000 m <sup>3</sup> de Jouarre	Ballon Anti-Béllier CHARLATTE 500L PS16
Reprise de la Gambière	2 ECHELLES AVEC CRINOLINE
Reprise de la Gallaise	Movi V 50/2 15kW 38m3/h 72m Movi V 50/2 15kW 38m3/h 72m 6 Vannes Papillon 2 Clappets Fig 402 DN100 Remplacement des collecteurs aspiration et refoulement

Réservoirs	
Réservoir du Limon	Echelles avec crinoline
Réservoir de l'Hôtel des Bois	Porte station Echelles avec crinoline
Réservoir du Villaré	Porte station Echelles avec crinoline



DIVERS			
pose de compteur sur branchements neufs	<i>diamètre</i>	nombre	
	15	45	
	20	0	
	30	0	
renouvellement branchements		nombre	
		130	
renouvellement compteurs	<i>diamètre</i>	nombre	
	15	756	
	20	18	
	30	3	
renouvellement Robinet avant compteur	<i>diamètre</i>	nombre	
		79	
Recherche de fuites	<i>Nbre de fuites réparées sur branchement</i>	77	Quantification et Sectorisation de la Ferté 11 fuites sur branchement et 2 fuites sur robinetterie
	<i>Nbre de fuites réparées sur canalisation</i>	57	
	<i>Nombre de journée de camion corrélateur</i>	13 jours	



## 8.2.- Investissements réalisés par la Collectivité

Descriptif	
R E S S O U R C E	
P R O D U C T I O N	
T R A I T E M E N T	
R E S E R V O I R	
R E S E A U	<p>* Sammeron : Ruelle Maillard remplacement de la canalisation en diamètre 150.</p> <p>* Méry / Marne : - Place de l'église remplacement de la canalisation en diamètre 50. - Limon renforcement de la canalisation PEHD en diamètre 125.</p> <p>* Ussy / Marne : Renforcement des canalisations Rue de la Dehors, Clos à Relac et Rue de Bournonville.</p> <p>* Saint Aulde : CD80 Renforcement de la canalisation en diamètre 150 traversant le pont.</p> <p>* Nanteuil : Pont sur la Marne remplacement de la canalisation en acier par une en PEHD en diamètre 160.</p> <p>* La Ferté : Amélioration de la distribution Rue du Limon.</p> <p>* Jouarre : Installation de deux stabilisateurs de pression Rue Pierreuse et Rue des Prés.</p>

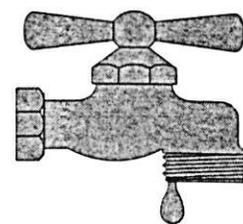


8.3.- Fonctionnement des ouvrages

voir tableau joint en annexe



## 9.- Informations tarifaires



### 9.1.- Evolution des tarifs

Des comparatifs et des spécimens de facture sont joints au présent rapport.

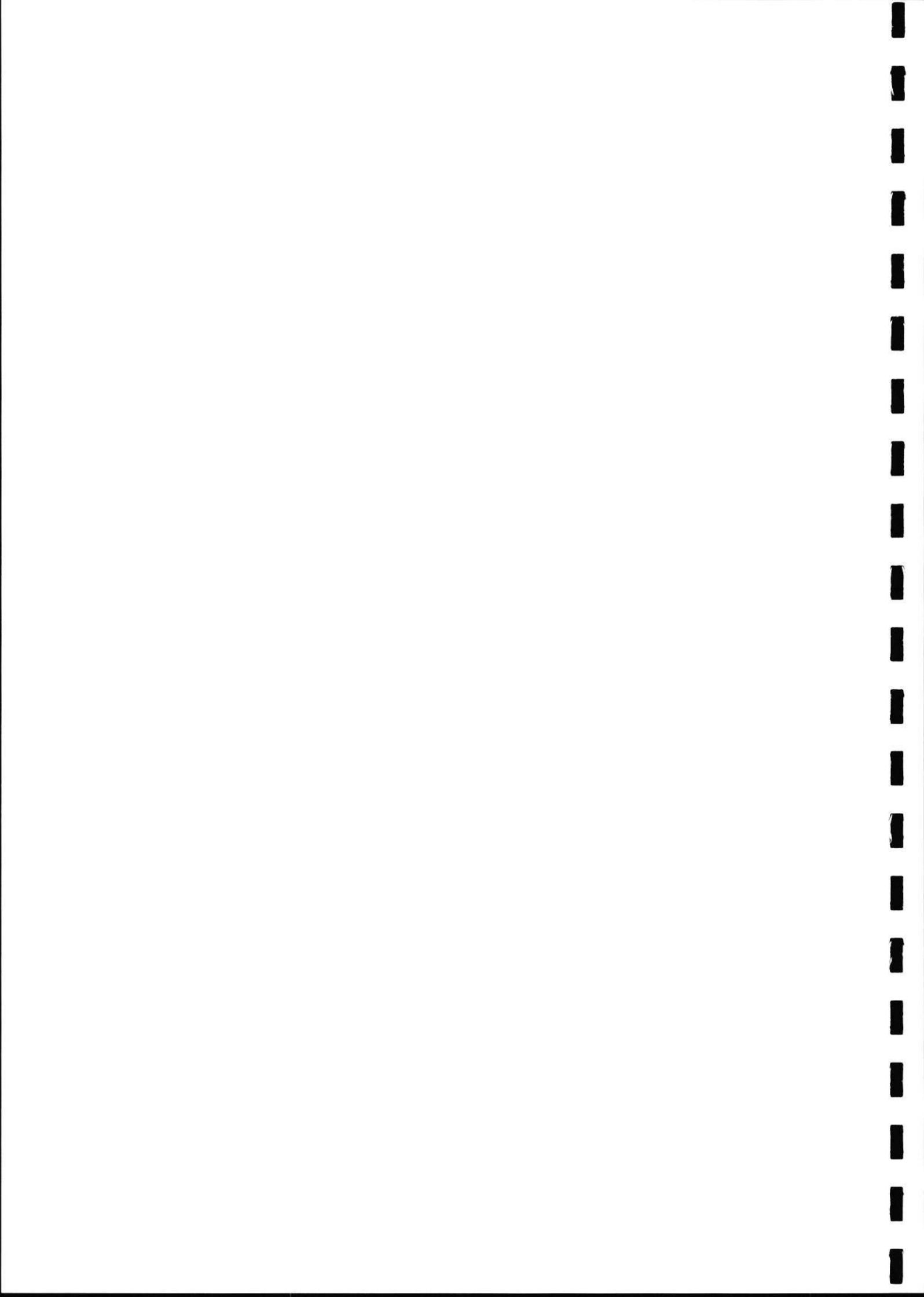
Ils ont été établis en prenant comme base une consommation de 120 m3.

### 9.2.- La surtaxe

	1996	1997	1998
Montant 1er semestre	2 007 227,03 F	2 070 661,70 F	2 258 430,75 F
Date prévue de versement	01/09/96	01/09/97	01/09/98
Versement effectué le	30/08/96	28/08/97	31/08/98
Montant 2ème semestre	567 343,07 F	590 925,80 F	552 761,60 F
Date prévue de versement	01/03/97	01/03/98	01/03/99
Versement effectué le	12/03/97	27/02/98	26/02/99
<b>Total perçu</b>	<b>2 574 570,10 F</b>	<b>2 661 587,50 F</b>	<b>2 811 192,35 F</b>

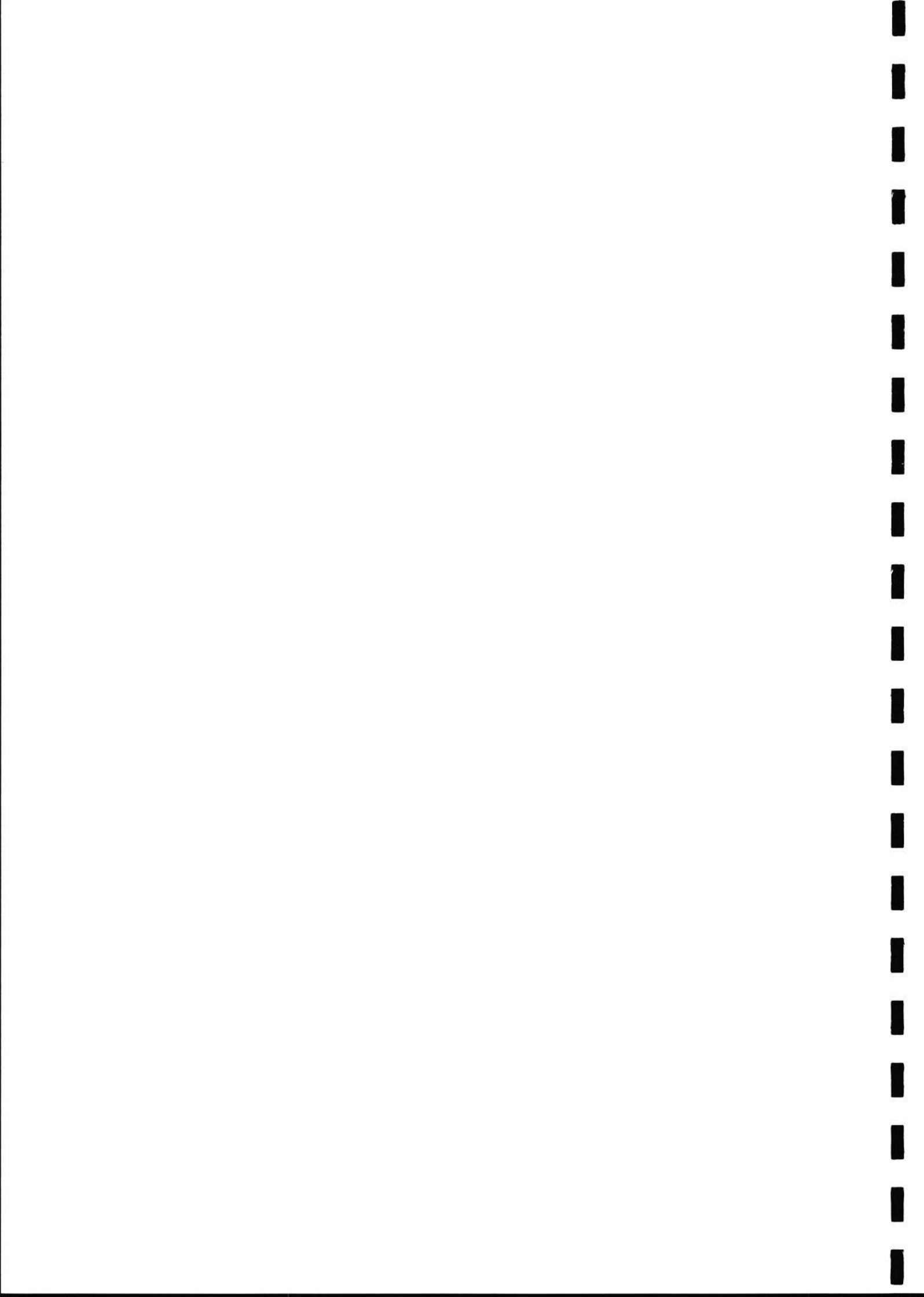
### 9.3.- Taxes et redevances

		1998
F.N.D.A.E.		155 794,27 F
Agence de l'Eau	Contre valeur pollution	3 540 267,72 F
	Redevance prélèvement	751 397,55 F



## 10.- Tableau de remboursement TVA

Année 1998				
N° Attestation TVA	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
8.06.08.1420.14			486 904,48	
<b>Montant total du trimestre</b>	0	0	486904,48	0
<b>Date prévue de versement</b>				



## 11.- Compte Rendu Financier





GESTION DU SERVICE EAU POTABLE  
COMPTE RENDU FINANCIER EXERCICE 1998

CRF 140202 775000 1998124

SAUR 27/05/99

Région NORD-IDF-NORMANDIE  
Agence ILE DE FRANCE  
Département SEINE-ET-MARNE  
Exploitation DISTRICT DE LA FERTE S/S JOUARR

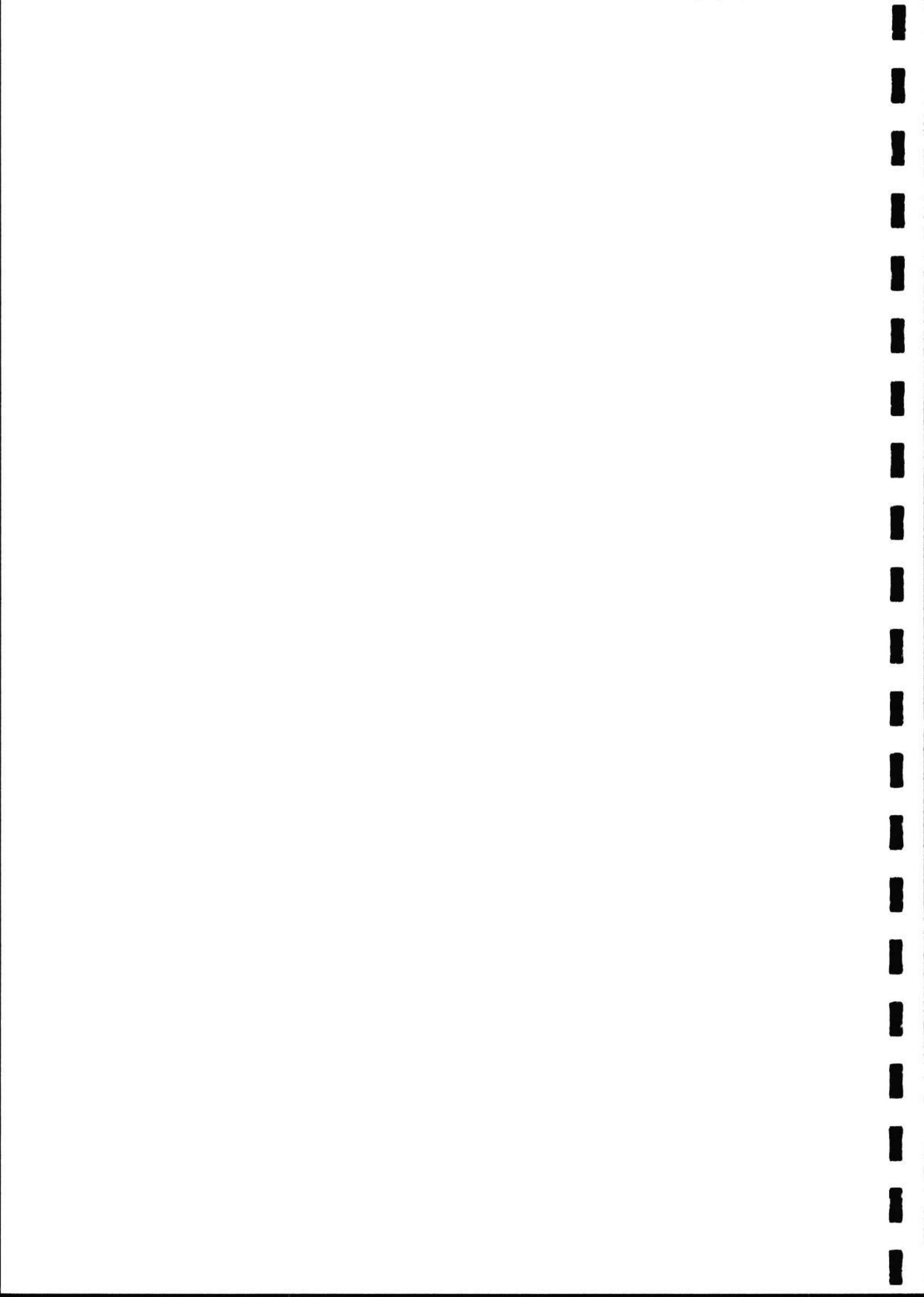
PRODUITS TOTAUX		12 804 935 F
* Produits Gestion	12 744 034	
* Produits annexes	60 901	
CHARGES		6 006 332 F
* Personnel	3 181 779	
- Personnel exploitation	2 007 189	
- Personnel encadrement adm. & tech.	161 979	
- Gestion clientèle	669 862	
- Sous traitance	264 415	
- Autres frais de personnel	78 334	
* Force motrice	356 682	
* Fournitures diverses	283 687	
- Produits de traitement	28 620	
- Autres fournitures	255 067	
* Charges diverses	669 279	
- Auto engins	238 010	
- Analyses externes	40 707	
- Autres charges	390 562	
* Impôts & Contrôle	275 602	
- Impôts & taxes	162 801	
- Frais de contrôle	112 801	
* Charges sur immobilisations	346 797	
* Garantie renouvellement électromécanique	304 916	
* Structure centrale	587 590	
Régularisation sur exercice précédent		-17 412 F
PART (INTER)COMMUNALE ET REDEVANCES (estimations)		7 231 000 F
* Part (inter)communale	2 811 000	
* Aide au développement des réseaux ruraux	155 000	
* Lutte contre la pollution	3 516 000	
* Préservation des ressources en eau	749 000	
RISTOURNE		42 604 F
CHARGES TOTALES		13 262 524 F
RESULTAT BRUT		-457 589 F

Le Directeur d'Agence  
Raymond NAULET



**ANNEXE 1**

**Normes**



PARAMETRES	UNITES	EAUX DISTRIBUEES		EAUX BRUTES
		(1) Limites de qualité	(2) Valeurs recommandées	(1) Limites de qualité
<b>PARAMETRES ORGANOLEPTIQUES</b>				
* Couleur	mg/l Co-Pt	15	1	200
* Turbidité	NTU ou JTU	2	1	
* Odeur	Taux dilution	2 à 12° - 3 à 25°	0	
* Saveur	Taux dilution	2 à 12° - 3 à 25°	0	
<b>PARAMETRES PHYSICOCHIMIQUES</b>				
* Température	°C	25	12	25
* pH	Unité pH	6.5 à 9		5.5 à 9
* Conductivité	µS/cm à 20°C		400	1000
* Chlorures	mg/l	200	25	200
* Sulfates	mg/l	250	25	250
* Calcium	mg/l		<100	
* Magnésium	mg/l	50	30	
* Sodium	mg/l	150 (pour 80% des analyses)	20	
* Potassium	mg/l	12	10	
* Aluminium total	mg/l	0,2	0,05	
* Résidus secs	mg/l	1500		
* Agressivité			Absence	
* Alcalinité (TAC)	°F		>1,5°F (eaux adoucies)	
* Dureté totale (TH)	°F	>15°F (eaux adoucies)		
* Oxygène dissous	O <sub>2</sub> % de saturation		>75 % (eaux de surface)	> 70 %
<b>SUBSTANCES INDESIRABLES</b>				
* Nitrates	mg/l	50	25	Eaux sup. 50 Eaux sout. 100
* Nitrites	mg/l	0.1		
* Ammonium	mg/l	0.5	0,05	4
* Azote Kjeldahl	N mg/l	1		
* Oxydabilité au KMnO <sub>4</sub> à chaud	mg/l O <sub>2</sub>	5	2	10
* Hydrogène sulfuré		Non détectable à l'odeur		
* Substances extractives au chloroforme	Résidus secs en mg/l		<0,1	0,1
* Hydrocarbures dissous	µg/l	10		1000
* Indice Phénol	µg/l C <sub>6</sub> H <sub>5</sub> OH	0,5		100
* Bore	µg/l		<1000	1000
* Agents de surface	µg/l Lauryl Sulfate	200		500
* Fer	µg/l	200	50	
* Manganèse	µg/l	50	20	
* Cuivre	mg/l	1	0,1 mg/l station	
* Zinc	mg/l	5	0,1 mg/l station	5
* Phosphore	mg/l	5	0,4	
* Argent	µg/l	10		
* Fluorures	F µg/l			
de 8° à 12°C		1500		
de 25° à 30°C		700		
* Baryum	µg/l		<100	1 000 eaux superficielles
* Cl <sub>2</sub> résiduel	mg/l		<0,1 en distribution	
* Organochlorés autres que pesticides	µg/l		<1	
*MES			Absence	

(1) Décrets France

(2) Directive CEE



PARAMETRES	UNITES	EAUX DISTRIBUEES		EAUX BRUTES
		(1) Limites de qualité	(2) Valeurs recommandées	(1) Limites de qualité
<b>SUBSTANCES TOXIQUES</b>				
* Arsenic	µg/l	50		100
* Cadmium	µg/l	5		5
* Cyanures	µg/l	50		50
* Chrome total	µg/l	50		50
* Mercure	µg/l	1		1
* Nickel	µg/l	50		
* Plomb	µg/l	50		50
* Antimoine	µg/l	10		
* Sélénium	µg/l	10		10
* Hydrocarbures polycycliques aromatiques :				
pour le total de 6 substances :	µg/l	0,2		1
Fluoranthène				
Benzo (3.4) fluoranthène				
Benzo (11.12) fluoranthène				
Benzo (3.4) pyrène	µg/l	0,01		
Benzo (1.12) pérylène				
Indeno (1.2.3.cd) pyrène				
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
* Salmonelles	N/5 l	0		
* Staphylocoques pathogènes	N/100 ml	0		
* Bactériophages fécaux	N/50 ml	0		
* Entéro-virus	N/10 l	0		
* Coliformes	N/100 ml	analyses		
* Coliformes thermotolérants	N/100 ml	0		20 000
* Streptocoques fécaux	N/100 ml	0		10 000
* Bactéries sulfitoréductrices	N/20 ml	1		
* Germes totaux	N/ml			
	Eaux distribuées	10	37° : < 10	
	(réseau)		22° : < 100	
	Eaux sortie station		37° : < 2	
			22° : < 20	
<b>PESTICIDES ET PRODUITS APPARENTES</b>				
* Total	µg/l	0,5		Parathion ) S µg/l pour HCH ) total de ces dieldrine ) 3 substances
* Par substance :	µg/l	0,1		
Sauf :				
* Aldrine	µg/l	0,03		
* Dieldrine	µg/l	0,03		
* Hexachlorobenzène	µg/l	0,03		
* Heptachlore et époxyde heptachlore	µg/l	0,03		

(1) Décrets France

(2) Directive CEE



**ANNEXE 2**

**Notes tarifaires  
Factures spécimen**



**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1<sup>er</sup> JANVIER

CODE 775001 commune : de LA FERTE SOUS JOUARRE

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	3,9900 F	4,2600 F	6,77%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	10,7600 F	11,3600 F	5,58%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	1,0689 F	1,1048 F	3,36%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>20,5052 F</b>	<b>21,1926 F</b>	<b>3,35%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 489,20 F	1 561,20 F	4,83%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	158,71 F	163,09 F	2,76%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 044,40 F</b>	<b>3 128,23 F</b>	<b>2,75%</b>



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
21 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 010072400

MR \*\*\*\*\*

LA FERTE SOUS JOUARRE

Notre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 01 00025 01 04 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 27 novembre 1998,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 543,11 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>3 128,23 F</b>

A payer le 3 128,23 F (soit 476,90 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**3 128,23**

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE

Paiement

322001000271 82000775001000251041602991679902 3 128,23 F

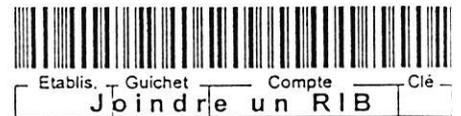
**TIP** Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 3128,23 FRF.

Date et  
Signature :

au bureau  
de poste

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



## SPECIMEN

14 Référence client  
7750 01 00025 01 04 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

MR \*\*\*\*\*

41925 BLOIS CEDEX 9

77260 LA FERTE SOUS JOUARRE

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321402367101 \*\*\*\*\*

322001000271 82000775001000251041602991679902 312823

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000001951 diamètre 15	27/11/1998	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 069,10 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998					76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 1998					217,92	5,50
Consommation part District	Année 1998		120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998		120	0,6000	72,00		5,50

Collecte et traitement des eaux usées		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 502,09 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998					122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 1998					138,69	5,50
Consommation part District	Année 1998		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	5,4524	654,29		5,50

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
557,04 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998		120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 1998		120	4,2600	511,20		5,50

<b>Total Facture</b>	<b>3 128,23 F TTC</b>	HT soumis à TVA : 2 965,14 F	TVA sur les débits : 163,09 F
----------------------	-----------------------	------------------------------	-------------------------------

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX



Adresse desservie : 010071503

MR \*\*\*\*\*

LA FERTE SOUS JOUARRE

7260 LA FERTE SOUS JOUARRE

Votre interlocuteur : Joëlle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 01 00007 01 18 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE  
Collecte et traitement des eaux usées : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 19 novembre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	2 460,62 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>3 044,40 F</b>

A payer le 30 janvier 1997  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

**3 044,40 F**

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
304440

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE

Paiement

322001000271 31000775001000071181505981671902 3 044,40 F

**TIP** Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 3044,40 FRF.  
Date et  
Signature

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

# SPECIMEN

Référence client

14 7750 01 00007 01 18 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14  
41925 BLOIS CEDEX 9

MR \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

77260 LA FERTE SOUS JOUARRE

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321400882771 \*\*\*\*\*

322001000271 31000775001000071181505981671902 304440

<b>COMPTEUR</b>	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000040352 diamètre 15	19/11/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>1 021,42 F TTC</b>						
Abonnement part District	Année 97				76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				216,68	5,50
Consommation part District	Année 97	120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97	120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>1 500,13 F TTC</b>						
Abonnement part District	Année 97				122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				138,66	5,50
Consommation part District	Année 97	120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>522,85 F TTC</b>						
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97	120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 97	120	3,9900	478,80		5,50

**Total Facture** **3 044,40 F TTC** HT soumis à TVA : 2 885,69 F TVA sur les débits : 158,71 F

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé. Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1er JANVIER

CODE 775002 commune : de JOUARRE

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	4,0400 F	3,9400 F	-2,48%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	10,8100 F	11,0400 F	2,13%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	1,0717 F	1,0872 F	1,45%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>20,5579 F</b>	<b>20,8549 F</b>	<b>1,44%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 495,20 F	1 522,80 F	1,85%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	159,04 F	160,97 F	1,21%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 050,73 F</b>	<b>3 087,71 F</b>	<b>1,21%</b>



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 020002000  
MME \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
JOUARRE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 02 00026 05 45 - 00

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 16 septembre 1998,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 502,59 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>3 087,71 F</b>

A payer le 3 087,71 F (soit 470,72 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
308771

Payeur : \*\*\*\*\* 77640 JOUARRE

Paiement

322001000271 04000775002000265451602991603902 3 087,71 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 3087,71 FRF.

Date et  
Signature

au bureau  
de poste

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



## SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

MME \*\*\*\*\*

77640 JOUARRE

14 Référence client  
7750 02 00026 05 45 - 00

321402367120 \*\*\*\*\*

322001000271 04000775002000265451602991603902 308771

<b>COMPTEUR</b>		Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000066426	diamètre 15	16/09/1998	120	0	120 m3

## SPECIMEN

		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Distribution de l'eau</b>							
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District						76,00	5,5
Abonnement part SAUR						217,92	5,5
Consommation part District			120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR			120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau			120	0,6000	72,00		5,5

		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>							
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District						122,00	5,5
Abonnement part SAUR						138,69	5,50
Consommation part District			120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR			120	5,4524	654,29		5,5

		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Organismes publics</b>							
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux			120	0,1400	16,80		5,5
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)			120	3,9400	472,80		5,50

<b>Total Facture</b>	<b>3 087,71 F TTC</b>	HT soumis à TVA : 2 926,74 F	TVA sur les débits : 160,97 F
----------------------	-----------------------	------------------------------	-------------------------------

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le **Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE)** a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'**Agence de l'Eau** dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les **Voies Navigables de France** dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

### Paiement par TIP

*Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé. Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX



Adresse desservie : 020000200

MR .....

JOUARRE

7260 LA FERTE SOUS JOUARRE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
8h à 12h et de 14h à 17h

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 02 00006 01 35 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE  
Collecte et traitement des eaux usées : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 1 septembre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	2 466,95 F
Total facture TTC	3 050,73 F

A payer le 30 janvier 1997  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

3 050,73 F

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
305073

Payeur : \*\*\*\*\* 77640 JOUARRE

Paiement

322001000271 29000775002000061351505981672902 3 050,73 F

## TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 3050,73 FRF

Date et  
Signature :

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

# SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

Référence client  
14 7750 02 00006 01 35 - 00

MR \*\*\*\*\*

77640 JOUARRE

321400882835 \*\*\*\*\*

322001000271 29000775002000061351505981672902 305073

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
° 000186824 diamètre 15	01/09/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>1 021,42 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97				76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				216,68	5,50
Consommation part District	Année 97	120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97	120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>1 500,13 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97				122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				138,66	5,50
Consommation part District	Année 97	120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>529,18 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97	120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 97	120	4,0400	484,80		5,50

**Total Facture** **3 050,73 F TTC** HT soumis à TVA : 2 891,69 F TVA sur les débits : 159,04 F

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

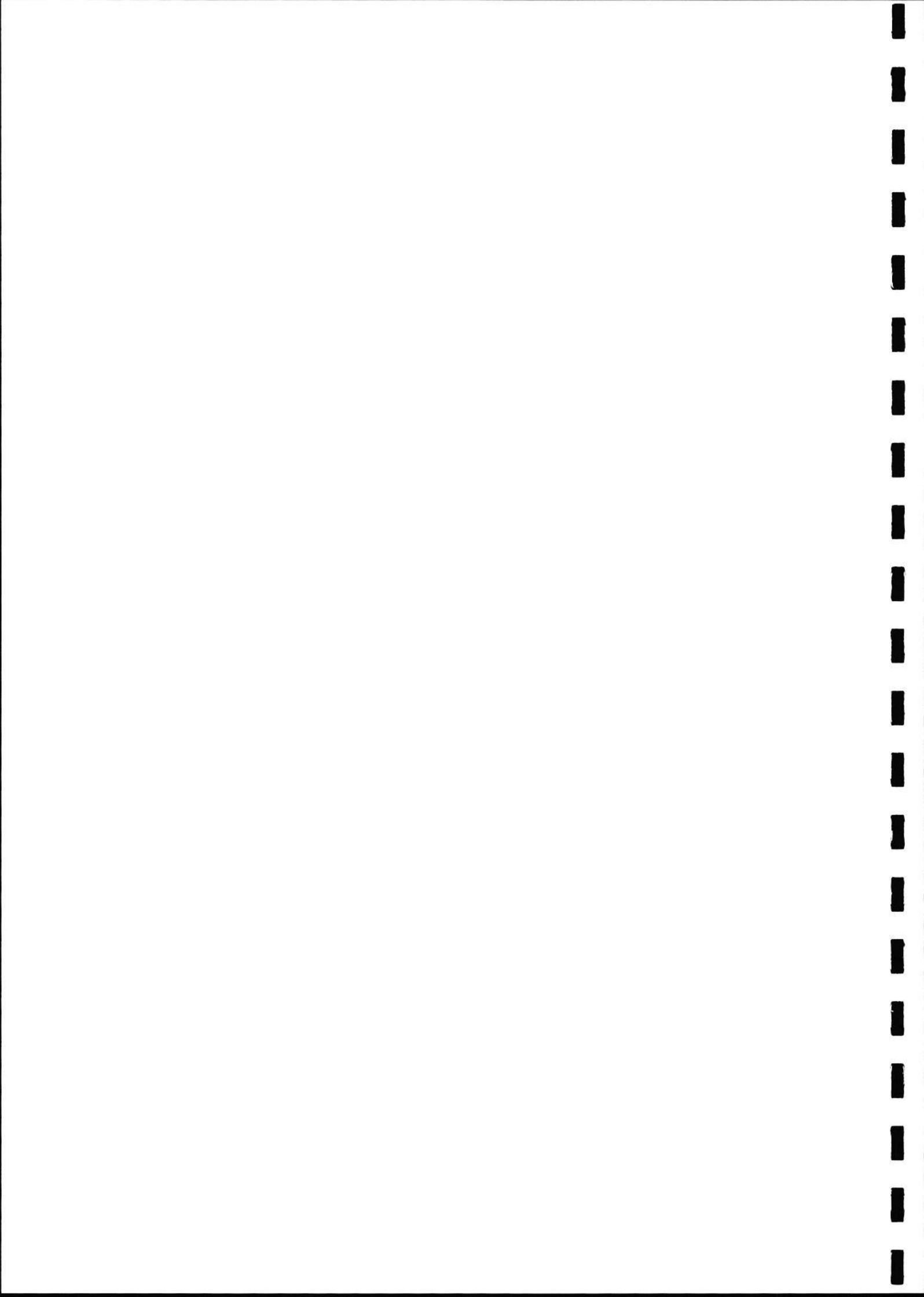
Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1er JANVIER

CODE            775003            commune : de SAINT JEAN LES DEUX JUMEAU

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	3,9900 F	3,7100 F	-7,02%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	10,7600 F	10,8100 F	0,46%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	1,0689 F	1,0746 F	0,53%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>20,5052 F</b>	<b>20,6123 F</b>	<b>0,52%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A.	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 489,20 F	1 495,20 F	0,40%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	158,71 F	159,46 F	0,47%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 044,40 F</b>	<b>3 058,60 F</b>	<b>0,47%</b>



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 030002300  
MME \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
ST JEAN LES DEUX JUMEAUX

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 03 00025 02 59 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 7 octobre 1998,  
votre consommation s'élevait à **120 m3** (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 473,48 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>3 058,60 F</b>

A payer le **3 058,60 F** (soit 466,28 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

## SAUR

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**305860**

Payeur : \*\*\*\*\* 77660 ST JEAN LES DEUX JUMEAUX

Paiement

322001000271 22000775003000252591602991691902 3 058,60 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veuillez débiter mon compte de 3058,60 FRF.

Date et  
Signature :

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



Etablis. Guichet Compte Clé  
**Joindre un RIB**

au bureau  
de poste

# SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

14 Référence client  
7750 03 00025 02 59 - 00

MME \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

77660 ST JEAN LES DEUX JUMEAUX

321402367148 \*\*\*\*\*

322001000271 22000775003000252591602991691902 305860

<b>COMPTEUR</b>	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation	
n° 000067253 diamètre 15	07/10/1998	120	0	120 m3	

## SPECIMEN

		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Distribution de l'eau</b>							
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>1 069,10 F TTC</b>							
Abonnement part District	Année 1998					76,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					217,92	5,5
Consommation part District	Année 1998		120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998		120	0,6000	72,00		5,5

		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>							
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>1 502,09 F TTC</b>							
Abonnement part District	Année 1998					122,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					138,69	5,50
Consommation part District	Année 1998		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	5,4524	654,29		5,5

		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Organismes publics</b>							
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>487,41 F TTC</b>							
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998		120	0,1400	16,80		5,5
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 1998		120	3,7100	445,20		5,5

<b>Total Facture</b>	<b>3 058,60 F TTC</b>	HT soumis à TVA : 2 899,14 F	TVA sur les débits : 159,46 F
----------------------	-----------------------	------------------------------	-------------------------------

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

✂ **Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1er JANVIER

CODE 775004 commune : de NANTEUIL SUR MARNE

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	6,7700 F	7,1000 F	4,87%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	0,8495 F	0,8705 F	2,47%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>16,2958 F</b>	<b>16,6983 F</b>	<b>2,47%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 010,40 F	1 050,00 F	3,92%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	132,38 F	134,97 F	1,96%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 539,27 F</b>	<b>2 588,91 F</b>	<b>1,95%</b>



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 040002300

MR \*\*\*\*\*

NANTEUIL SUR MARNE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 04 00025 02 86 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 15 octobre 1998,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 003,79 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 588,91 F</b>

A payer le 2 588,91 F (soit 394,68 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
2588,91

Payeur : \*\*\*\*\* 77730 NANTEUIL SUR MARNE

Paiement

322001000271 42000775004000252861602991629902 2 588,91 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veuillez débiter mon compte de 2588,91 FRF.

Date et  
Signature

au bureau  
de poste

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



## SPECIMEN

14 Référence client  
7750 04 00025 02 86 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

MR \*\*\*\*\*

77730 NANTEUIL SUR MARNE

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321402367166 \*\*\*\*\*

322001000271 42000775004000252861602991629902 258891

<b>COMPTEUR</b>	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000067235 diamètre 15	15/10/1998	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 069,10 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998					76,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					217,92	5,5
Consommation part District	Année 1998		120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998		120	0,6000	72,00		5,5

Collecte et traitement des eaux usées		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 502,09 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998					122,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					138,69	5,50
Consommation part District	Année 1998		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	5,4524	654,29		5,5

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
17,72 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998		120	0,1400	16,80		5,5

<b>Total Facture</b>	<b>2 588,91 F TTC</b>	HT soumis à TVA : 2 453,94 F	TVA sur les débits : 134,97 F
----------------------	-----------------------	------------------------------	-------------------------------

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX

7260 LA FERTE SOUS JOUARRE



Adresse desservie : 040000500

MME \*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

NANTEUIL SUR MARNE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 04 00006 01 89 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau :	District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE
Collecte et traitement des eaux usées :	District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 14 octobre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	1 955,49 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 539,27 F</b>

A payer le 30 janvier 1997  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

**2 539,27 F**

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

## SAUR

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
2539,27

Payeur : \*\*\*\*\* 77730 NANTEUIL SUR MARNE

Paiement

322001000271 49000775004000061891505981604902 2 539,27 F

**TIP** Titre Interbancaire de Paiement

Veuillez débiter mon compte de 2539,27 FRF.

Date et  
Signature

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

# SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

MME \*\*\*\*\*

77730 NANTEUIL SUR MARNE

14 7750 04 00006 01 89 - 00

321400882918 \*\*\*\*\*

322001000271 49000775004000061891505981604902 253927

<b>COMPTEUR</b>	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation	
n° 000079318 diamètre 15	14/10/97	120	0	120 m3	

# SPECIMEN

	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>Distribution de l'eau</b>						
					<b>1 021,42 F TTC</b>	
Abonnement part District	Année 97				76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				216,68	5,50
Consommation part District	Année 97	120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97	120	0,7700	92,40		5,50

	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>						
					<b>1 500,13 F TTC</b>	
Abonnement part District	Année 97				122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				138,66	5,50
Consommation part District	Année 97	120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	5,4372	652,46		5,50

	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>Organismes publics</b>						
					<b>17,72 F TTC</b>	
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97	120	0,1400	16,80		5,50

**Total Facture** **2 539,27 F TTC** HT soumis à TVA : 2 406,89 F TVA sur les débits : 132,38 F

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

✂ **Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1<sup>er</sup> JANVIER

CODE 775005 commune : de CITRY

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	1,8800 F	1,6300 F	-13,30%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	8,6500 F	8,7300 F	0,92%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	0,9529 F	0,9602 F	0,76%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>18,2792 F</b>	<b>18,4179 F</b>	<b>0,76%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 236,00 F	1 245,60 F	0,78%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	144,79 F	145,73 F	0,65%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 777,28 F</b>	<b>2 795,27 F</b>	<b>0,65%</b>



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 050018100  
MME \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
CITRY

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 05 00208 01 02 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 28 octobre 1998,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 210,15 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 795,27 F</b>

A payer le 2 795,27 F (soit 426,14 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918 549 200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR  
Payeur : \*\*\*\*\* 77730 CITRY

MONTANT  
**2795,27**

Paiement

322001000271 70000775005002081021602991626902 2 795,27 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 2795,27 FRF.  
Date et  
Signature



Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE: 001643

au bureau  
de poste

## SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
**SAUR 14**  
**41925 BLOIS CEDEX 9**

14 Référence client  
7750 05 00208 01 02 - 00

MME \*\*\*\*\*

77730 CITRY

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321402367184 \*\*\*\*\*

322001000271 70000775005002081021602991626902 279527

<b>COMPTEUR</b>		Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000077900	diamètre 15	28/10/1998	120	0	120 m3

# SPECIMEN

Distribution de l'eau		1 069,10 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998						76,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998						217,92	5,5
Consommation part District	Année 1998			120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998			120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998			120	0,6000	72,00		5,5

Collecte et traitement des eaux usées		1 502,09 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998						122,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998						138,69	5,50
Consommation part District	Année 1998			120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998			120	5,4524	654,29		5,5

Organismes publics		224,08 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998			120	0,1400	16,80		5,5
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 1998			120	1,6300	195,60		5,50

**Total Facture** 2 795,27 F TTC HT soumis à TVA : 2 649,54 F TVA sur les débits : 145,73 F

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

✂ **Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé. Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

**Paiement en espèces**  
Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX

260 LA FERTE SOUS JOUARRE



Adresse desservie : 050018100

MME .....

CITRY

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 05 00208 01 02 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 21 octobre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	2 193,50 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 777,28 F</b>

**A payer le 30 janvier 1997**  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

**2 777,28 F**

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78084 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
2777,28

Payeur : ..... 77730 CITRY

Paiement

322001000271 75000775005002081021505981625902 2 777,28 F

**TIP** Titre Interbancaire de Paiement

Veuillez débiter mon compte de 2777,28 FRF.  
Date et  
Signature.

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

# SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
**SAUR 14**  
**41925 BLOIS CEDEX 3**

MME \*\*\*\*\*

77730 CITRY

14 Réference client  
7750 05 00208 01 02 - 00

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321400882936 \*\*\*\*\*

322001000271 75000775005002081021505981625902 277728

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000077900      diamètre 15	21/10/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		1 021,42 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97						76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97						216,68	5,50
Consommation part District	Année 97			120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97			120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97			120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées		1 500,13 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97						122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97						138,66	5,50
Consommation part District	Année 97			120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97			120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics		255,73 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97			120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 97			120	1,8800	225,60		5,50

**Total Facture**      **2 777,28 F TTC**      HT soumis à TVA : 2 632,49 F      TVA sur les débits : 144,79 F

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

✂ -----  
**Paiement par TIP**      *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
 Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

**Paiement par chèque**  
 Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

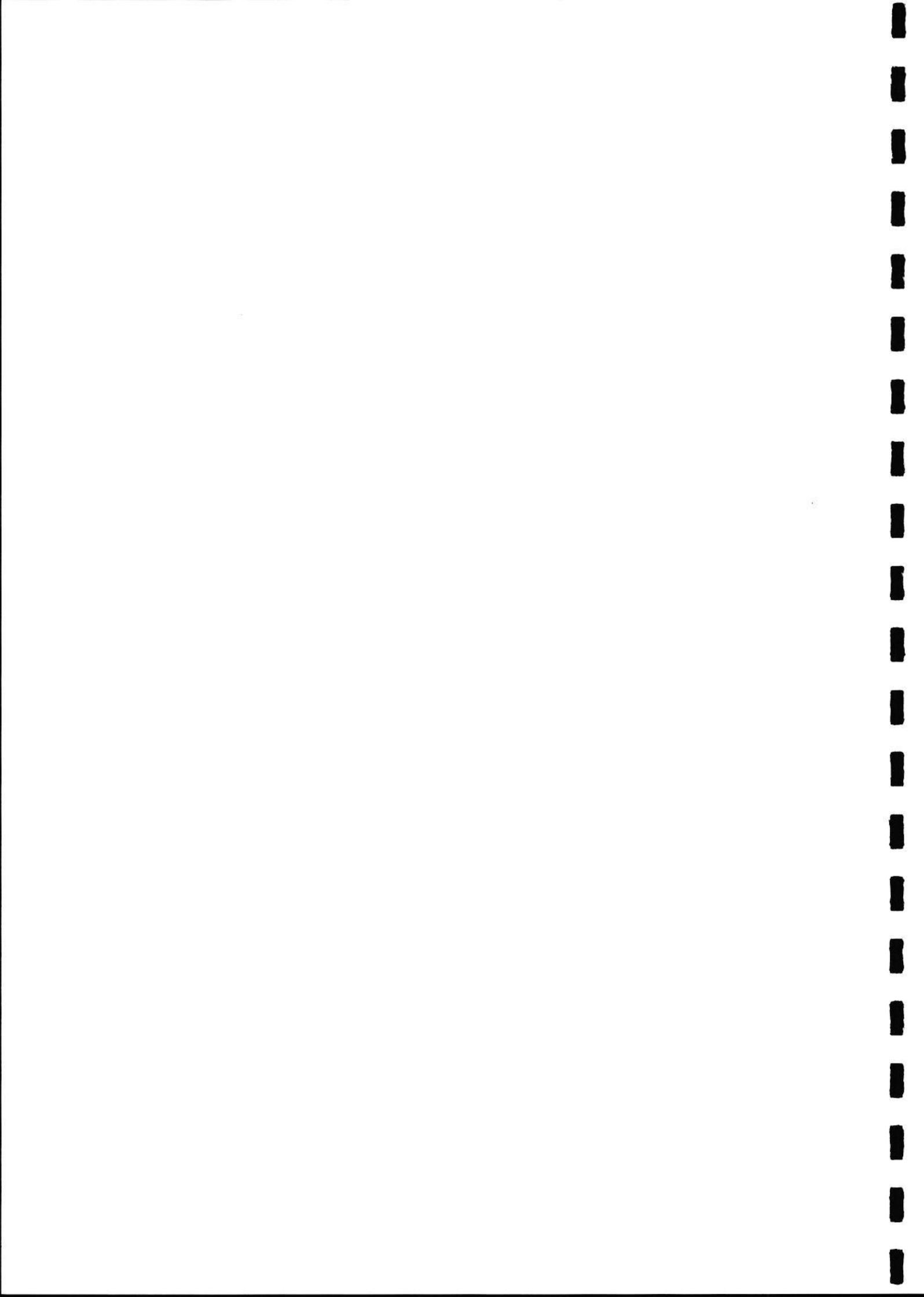
**Paiement en espèces**  
 Présentez-vous munis de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1er JANVIER

CODE 775006 commune : de USSY SUR MARNE

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	2,9300 F	3,1400 F	7,17%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	9,7000 F	10,2400 F	5,57%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	1,0107 F	1,0432 F	3,22%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>19,3869 F</b>	<b>20,0109 F</b>	3,22%
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A.	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	0,23%
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 362,00 F	1 426,80 F	4,76%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	151,72 F	155,69 F	2,62%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 910,21 F</b>	<b>2 986,43 F</b>	2,62%



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
21 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 06000000  
MR \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
USSY SUR MARNE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 06 00025 03 44 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 23 septembre 1998,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 401,31 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 986,43 F</b>

A payer le 2 986,43 F (soit 455,28 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**2 986,43**

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 USSY SUR MARNE

Paiement

322001000271 29000775006000253441602991635902 2 986,43 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 2986,43 FRF.  
Date et  
Signature :

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

## SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14  
41925 BLOIS CEDEX 9

14 Référence client  
7750 06 00025 03 44 - 00

MR \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

77260 USSY SUR MARNE

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321402367202 \*\*\*\*\*

322001000271 29000775006000253441602991635902 298643

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000069971 diamètre 12	23/09/1998	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 069,10 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998					76,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					217,92	5,5
Consommation part District	Année 1998		120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998		120	0,6000	72,00		5,5

Collecte et traitement des eaux usées		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 502,09 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998					122,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					138,69	5,5
Consommation part District	Année 1998		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	5,4524	654,29		5,5

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
415,24 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998		120	0,1400	16,80		5,5
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 1998		120	3,1400	376,80		5,5

**Total Facture** 2 986,43 F TTC HT soumis à TVA : 2 830,74 F TVA sur les débits : 155,69 F

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

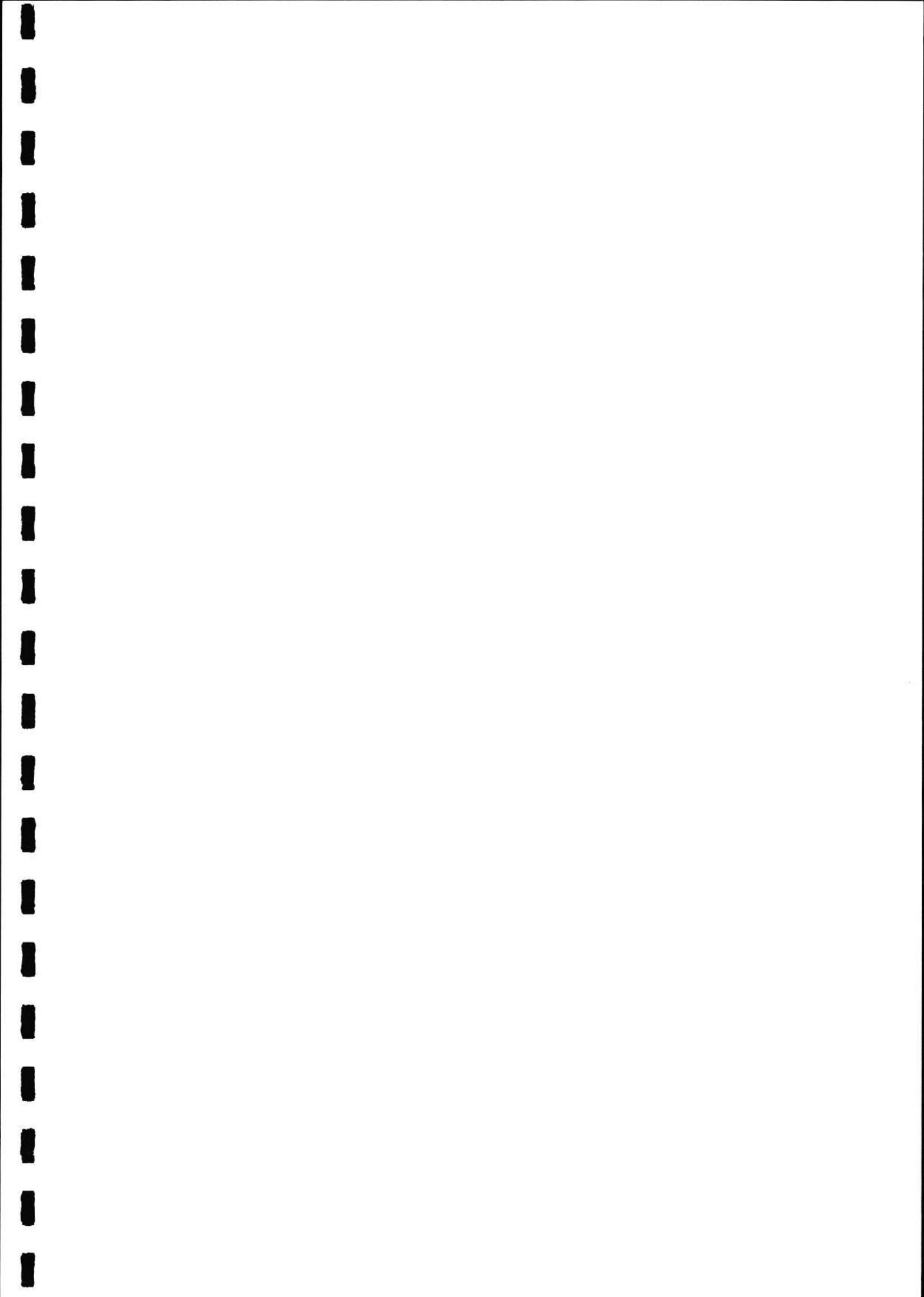
Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.





VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX

260 LA FERTE SOUS JOUARRE



Adresse desservie : 060000410

MR \*\*\*\*\*

USSY SUR MARNE

Votre Interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 06 00006 01 46 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE  
Collecte et traitement des eaux usées : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 23 septembre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	2 326,43 F
Total facture TTC	2 910,21 F

A payer le 30 janvier 1997  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

2 910,21 F

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
291021

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 USSY SUR MARNE

Paiement

322001000271 16000775006000061461505981683902 2 910,21 F

## TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veulez débiter mon compte de 2910,21 FRF.

Date et  
Signature

au bureau  
de poste

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



# SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

Référence client  
14 7750 06 00006 01 46 - 00

MR \*\*\*\*\*

77260 USSY SUR MARNE

321400882991 \*\*\*\*\*

322001000271 16000775006000061461505981683902 291021

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000260749 diamètre 15	23/09/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>1 021,42 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97				76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				216,68	5,50
Consommation part District	Année 97	120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97	120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>1 500,13 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97				122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				138,66	5,50
Consommation part District	Année 97	120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>388,66 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97	120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 97	120	2,9300	351,60		5,50

**Total Facture** **2 910,21 F TTC** HT soumis à TVA : 2 758,49 F TVA sur les débits : 151,72 F

## ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

## CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

## ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé. Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

## Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

## Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1er JANVIER

CODE 775007 commune : de SAMMERON

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	2,8700 F	3,0700 F	6,97%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	9,6400 F	10,1700 F	5,50%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	1,0073 F	1,0393 F	3,18%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>19,3236 F</b>	<b>19,9371 F</b>	<b>3,17%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 354,80 F	1 418,40 F	4,69%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	151,32 F	155,23 F	2,58%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 902,61 F</b>	<b>2 977,57 F</b>	<b>2,58%</b>



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 07000300

MR \*\*\*\*\*

SAMMERON

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 07 00301 01 16 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 5 octobre 1998,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 392,45 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 977,57 F</b>

A payer le 2 977,57 F (soit 453,93 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
2977,57

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 SAMMERON

Paiement

322001000271 80000775007003011161602991640902 2 977,57 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 2977,57 FRF.

Date et  
Signature

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



Etablis. Guichet Compte Clé  
**Joindre un RIB**

au bureau  
de poste

## SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

14 Référence client  
7750 07 00301 01 16 - 00

MR \*\*\*\*\*

77260 SAMMERON

321402367230 \*\*\*\*\*

322001000271 80000775007003011161602991640902 297757

<b>COMPTEUR</b>		Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation	
n° 000173859	diamètre 15	05/10/1998	120	0	120 m3	

# SPECIMEN

		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Distribution de l'eau</b>		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
		<b>1 069,10 F TTC</b>					
Abonnement part District	Année 1998					76,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					217,92	5,5
Consommation part District	Année 1998		120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998		120	0,6000	72,00		5,5

		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
		<b>1 502,09 F TTC</b>					
Abonnement part District	Année 1998					122,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					138,69	5,50
Consommation part District	Année 1998		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	5,4524	654,29		5,5

		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Organismes publics</b>		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
		<b>406,38 F TTC</b>					
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998		120	0,1400	16,80		5,5
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 1998		120	3,0700	368,40		5,5

**Total Facture** **2 977,57 F TTC** HT soumis à TVA : 2 822,34 F TVA sur les débits : 155,23 F

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

**Paiement en espèces**  
Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX

7760 LA FERTE SOUS JOUARRE



Adresse desservie : 070000300

MR \*\*\*\*\*

SAMMERON

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 07 00301 01 16 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau :	District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE
Collecte et traitement des eaux usées :	District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 1 octobre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	2 318,83 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 902,61 F</b>

<b>A payer le 30 janvier 1997</b>	<b>2 902,61 F</b>
-----------------------------------	-------------------

*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT

290261

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 SAMMERON

Paiement

322001000271 85000775007003011161505981693902 2 902,61 F

## TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 2902,61 FRF.

Date et Signature

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE: 001643



au bureau de poste

# SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14  
41925 BLOIS CEDEX 9

Référence client  
14 7750 07 00301 01 16 - 00

MR \*\*\*\*\*

77260 SAMMERON

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321400883019 \*\*\*\*\*

322001000271 85000775007003011161505981693902 290261

COMPTEUR		Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000173859	diamètre 15	01/10/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		1 021,42 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97						76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97						216,68	5,50
Consommation part District	Année 97			120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97			120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97			120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées		1 500,13 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97						122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97						138,66	5,50
Consommation part District	Année 97			120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97			120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics		381,06 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97			120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 97			120	2,8700	344,40		5,50

**Total Facture** 2 902,61 F TTC HT soumis à TVA : 2 751,29 F TVA sur les débits : 151,32 F

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1er JANVIER

CODE 775008 commune : de REUIL EN BRIE

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	0,0000 F	4,0100 F	0,00%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	6,7700 F	11,1100 F	64,11%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	0,8495 F	1,0911 F	28,44%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>16,2958 F</b>	<b>20,9288 F</b>	<b>28,43%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 010,40 F	1 531,20 F	51,54%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	132,38 F	161,44 F	21,95%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 539,27 F</b>	<b>3 096,58 F</b>	<b>21,95%</b>



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 080004500

MR \*\*\*\*\*

REUIL EN BRIE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 08 00025 03 01 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 20 octobre 1998,  
votre consommation s'élevait à **120 m3** (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 511,46 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>3 096,58 F</b>

A payer le 3 096,58 F (soit 472,07 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**3096,58**

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 REUIL EN BRIE

Paiement

322001000271 96000775008000253011602991607902 3 096,58 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 3096,58 FRF.

Date et  
Signature

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE: 001643



au bureau  
de poste

## SPECIMEN

14 Référence client  
7750 08 00025 03 01 - 00

A retourner daté et signé à :  
**SAUR 14**

MR \*\*\*\*\*

**41925 BLOIS CEDEX 9**

**77260 REUIL EN BRIE**

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321402367258 \*\*\*\*\*

322001000271 96000775008000253011602991607902 309658

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 030114517 diamètre 15	20/10/1998	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 069,10 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998					76,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					217,92	5,5
Consommation part District	Année 1998		120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998		120	0,6000	72,00		5,5

Collecte et traitement des eaux usées		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 502,09 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998					122,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					138,69	5,50
Consommation part District	Année 1998		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	5,4524	654,29		5,5

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
525,39 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998		120	0,1400	16,80		5,5
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 1998		120	4,0100	481,20		5,5

**Total Facture** 3 096,58 F TTC

HT soumis à TVA : 2 935,14 F

TVA sur les débits : 161,44 F

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX

7260 LA FERTE SOUS JOUARRE



Adresse desservie : 080004000

MR \*\*\*\*\*

REUIL EN BRIE

Votre interlocuteur : Joëlle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 08 00010 02 44 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 20 octobre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	1 955,49 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 539,27 F</b>

**A payer le 30 janvier 1997**  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

**2 539,27 F**

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
2539,27

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 REUIL EN BRIE

Paiement

322001000271 84000775008000102441505981604902 2 539,27 F

## TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 2539,27 FRF.

Date et  
Signature

au bureau  
de poste

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



# SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

14 Référence client  
7750 08 00010 02 44 - 00

MR \*\*\*\*\*

77260 REUIL EN BRIE

321400883073 \*\*\*\*\*

322001000271 84000775008000102441505981604902 253927

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000190878 diamètre 15	20/10/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 021,42 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97					76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97					216,68	5,50
Consommation part District	Année 97		120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97		120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97		120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 500,13 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97					122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97					138,66	5,50
Consommation part District	Année 97		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97		120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
17,72 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97		120	0,1400	16,80		5,50

**Total Facture** 2 539,27 F TTC HT soumis à TVA : 2 406,89 F TVA sur les débits : 132,38 F

## ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

## CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

## ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

## Païement par TIP

*Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

## Païement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

## Païement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1er JANVIER

CODE 775009 commune : de SEPT SORTS

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	6,7700 F	7,1000 F	4,87%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	0,8495 F	0,8705 F	2,47%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>16,2958 F</b>	<b>16,6983 F</b>	<b>2,47%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A.	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 010,40 F	1 050,00 F	3,92%
PART SAUR	1 396,50 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	132,38 F	134,97 F	1,96%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 539,27 F</b>	<b>2 588,91 F</b>	<b>1,95%</b>

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
21 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 090008600

MR \*\*\*\*\*

SEPT SORTS

Notre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 09 00025 01 26 - 00

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 16 novembre 1998,  
votre consommation s'élevait à **120 m3** (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 003,79 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 588,91 F</b>

A payer le **2 588,91 F** (soit 394,68 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

### SAUR

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**258891**

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 SEPT SORTS

Paiement

322001000271 56000775009000251261602991629902 2 588,91 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 2588,91 FRF.

Date et  
Signature

au bureau  
de poste

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE: 001643



## SPECIMEN

14 Référence client  
7750 09 00025 01 26 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

MR \*\*\*\*\*

77260 SEPT SORTS

321402367276 \*\*\*\*\*

322001000271 56000775009000251261602991629902 258891

<b>COMPTEUR</b>		Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000311492	diamètre 15	16/11/1998	120	0	120 m3

## SPECIMEN

		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>Distribution de l'eau</b>		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
		<b>1 069,10 F TTC</b>					
Abonnement part District	Année 1998					76,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					217,92	5,5
Consommation part District	Année 1998		120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998		120	0,6000	72,00		5,5

<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
		<b>1 502,09 F TTC</b>					
Abonnement part District	Année 1998					122,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					138,69	5,50
Consommation part District	Année 1998		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	5,4524	654,29		5,5

<b>Organismes publics</b>		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
		<b>17,72 F TTC</b>					
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998		120	0,1400	16,80		5,5

<b>Total Facture</b>	<b>2 588,91 F TTC</b>	HT soumis à TVA : 2 453,94 F	TVA sur les débits : 134,97 F
----------------------	-----------------------	------------------------------	-------------------------------

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

**Paiement en espèces**  
Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX

260 LA FERTE SOUS JOUARRE



Adresse desservie : 090005900

MR \*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

SEPT SORTS

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 09 00007 01 40 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE  
Collecte et traitement des eaux usées : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 10 novembre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	1 955,49 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 539,27 F</b>

A payer le 30 janvier 1997  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

**2 539,27 F**

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
2539,27

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 SEPT SORTS

Paiement

322001000271 25000775009000071401505981604902 2 539,27 F

**TIP** Titre Interbancaire de Paiement

Veuillez débiter mon compte de 2539,27 FRF.

Date et  
Signature

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

# SPECIMEN

Référence client

14 7750 09 00007 01 40 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

MR \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

77260 SEPT SORTS

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321400883091 \*\*\*\*\*

322001000271 25000775009000071401505981604902 253927

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000121007 diamètre 15	10/11/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau	1 021,42 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97					76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97					216,68	5,50
Consommation part District	Année 97		120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97		120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97		120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées	1 500,13 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97					122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97					138,66	5,50
Consommation part District	Année 97		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97		120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics	17,72 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97		120	0,1400	16,80		5,50

**Total Facture** 2 539,27 F TTC HT soumis à TVA : 2 406,89 F TVA sur les débits : 132,38 F

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSUMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

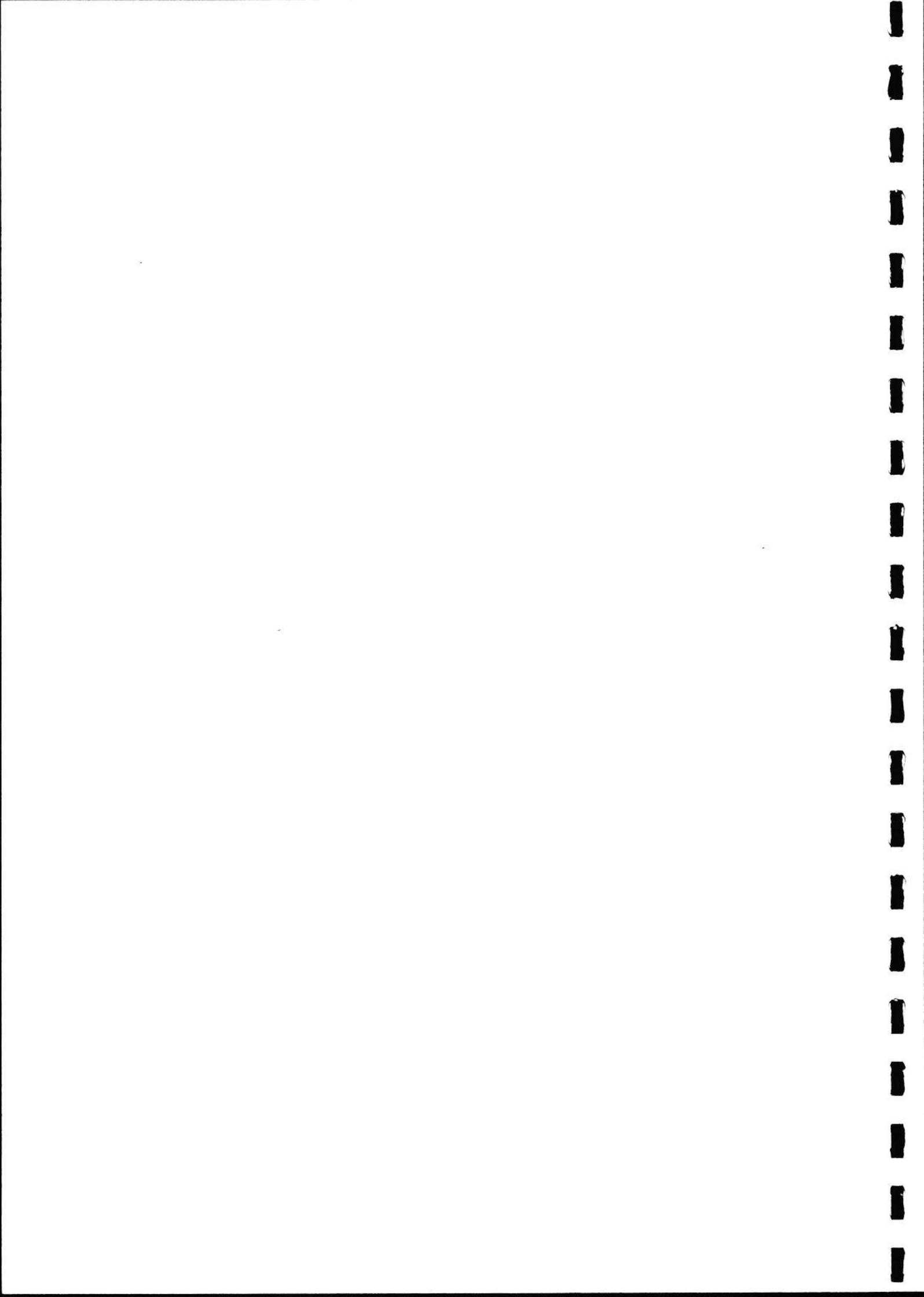
Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1<sup>er</sup> JANVIER

CODE 775010 commune : de MERY SUR MARNE

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	6,7700 F	7,1000 F	4,87%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	0,8495 F	0,8705 F	2,47%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>16,2958 F</b>	<b>16,6983 F</b>	<b>2,47%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 010,40 F	1 050,00 F	3,92%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	132,38 F	134,97 F	1,96%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 539,27 F</b>	<b>2 588,91 F</b>	<b>1,95%</b>



NOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
721 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 100009950

MR \*\*\*\*\*

MERY SUR MARNE

Notre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 10 00214 01 03 - 00

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 3 novembre 1998,  
votre consommation s'élevait à **120 m3** (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 003,79 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 588,91 F</b>

A payer le **2 588,91 F** (soit 394,68 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**2 588,91**

Payeur : \*\*\*\*\* 77730 MERY SUR MARNE

Paiement

322001000271 77000775010002141031602991629902 2 588,91 F

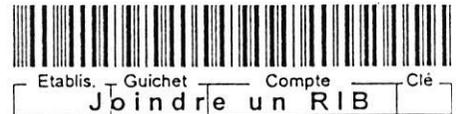
### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 2588,91 FRF.

Date et  
Signature :

au bureau  
de poste

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



## SPECIMEN

14 Référence client  
7750 10 00214 01 03 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

MR \*\*\*\*\*

77730 MERY SUR MARNE

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321402367303 \*\*\*\*\*

322001000271 77000775010002141031602991629902 258891

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000057861 diamètre 15	03/11/1998	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>1 069,10 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998				76,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998				217,92	5,5
Consommation part District	Année 1998	120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998	120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998	120	0,6000	72,00		5,5

Collecte et traitement des eaux usées	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>1 502,09 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998				122,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998				138,69	5,50
Consommation part District	Année 1998	120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998	120	5,4524	654,29		5,5

Organismes publics	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>17,72 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998	120	0,1400	16,80		5,5

<b>Total Facture</b>	<b>2 588,91 F TTC</b>	HT soumis à TVA : 2 453,94 F	TVA sur les débits : 134,97 F
----------------------	-----------------------	------------------------------	-------------------------------

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX

01.60.24.41.13  
1060 LA FERTE SOUS JOUARRE



Adresse desservie : 100013100

MME \*\*\*\*\*

MERY SUR MARNE

Votre Interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 10 00351 01 15 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau :	District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE
Collecte et traitement des eaux usées :	District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 29 octobre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	1 955,49 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 539,27 F</b>

A payer le 30 janvier 1997  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

**2 539,27 F**

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
2539,27

Payeur : \*\*\*\*\* 77730 MERY SUR MARNE

Paie ment

322001000271 40000775010003511151505981604902 2 539,27 F

**TIP** Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 2539,27 FRF.  
Date et Signature

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau de poste

# SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14  
41925 BLOIS CEDEX 9

Référence client  
14 7750 10 00351 01 15 - 00

MME \*\*\*\*\*

77730 MERY SUR MARNE

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321400883183 \*\*\*\*\*

322001000271 40000775010003511151505981604902 253927

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
000133936 diamètre 15	29/10/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 021,42 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
abonnement part District	Année 97					76,00	5,50
abonnement part SAUR	Année 97					216,68	5,50
consommation part District	Année 97		120	1,6200	194,40		5,50
consommation part SAUR	Année 97		120	3,2391	388,69		5,50
réserve des ressources en eau	Année 97		120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 500,13 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
abonnement part District	Année 97					122,00	5,50
abonnement part SAUR	Année 97					138,66	5,50
consommation part District	Année 97		120	4,2400	508,80		5,50
consommation part SAUR	Année 97		120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
17,72 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
aide au développement des réseaux ruraux	Année 97		120	0,1400	16,80		5,50

**Total Facture** 2 539,27 F TTC HT soumis à TVA : 2 406,89 F TVA sur les débits : 132,38 F

## ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

## ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

## CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

**Paiement par chèque**

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

**Paiement en espèces**

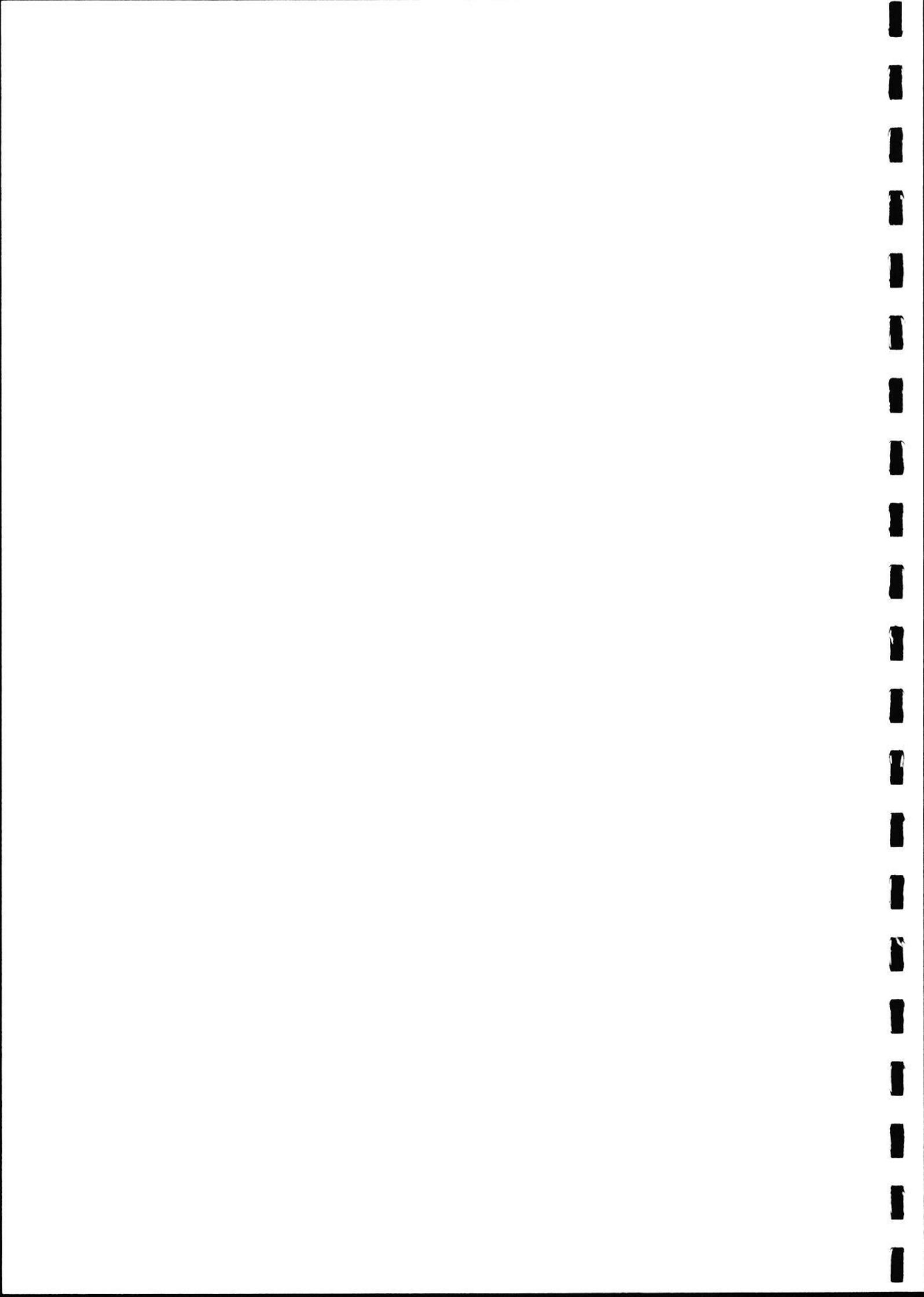
Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1<sup>er</sup> JANVIER

CODE 775011 commune : de SAINTE AULDE

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	2,5300 F	2,8600 F	13,04%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
TVA	0,3173 F	0,3374 F	6,36%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>6,0863 F</b>	<b>6,4728 F</b>	<b>6,35%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
T.V.A	16,10 F	16,17 F	0,43%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>308,78 F</b>	<b>310,09 F</b>	<b>0,42%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	379,60 F	419,20 F	10,43%
PART SAUR	605,37 F	610,96 F	0,92%
T.V.A.	54,17 F	56,66 F	4,60%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 039,14 F</b>	<b>1 086,82 F</b>	<b>4,59%</b>



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
7262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 110005500

MR \*\*\*\*\*

STE AULDE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE EAU

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 11 00027 03 05 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 10 novembre 1998,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	310,09 F
Consommation TTC	776,73 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>1 086,82 F</b>

A payer le 1 086,82 F (soit 165,68 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549 200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
108682

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 STE AULDE

Païement

322001000271 55000775011000273051602991691902 1 086,82 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 1086,82 FRF.

Date et  
Signature

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE: 001643



au bureau  
de poste

## SPECIMEN

Référence client

14 7750 11 00027 03 05 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

MR \*\*\*\*\*

77260 STE AULDE

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321402367321 \*\*\*\*\*

322001000271 55000775011000273051602991691902 108682

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000173483 diamètre 15	10/11/1998	120	0	120 m3

## S P E C I M E N

Distribution de l'eau	1 069,10 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998					76,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					217,92	5,5
Consommation part District	Année 1998		120	2,1200	254,40		5,5
Consommation part SAUR	Année 1998		120	3,2753	393,04		5,5
Préservation des ressources en eau	Année 1998		120	0,6000	72,00		5,5

Organismes publics	17,72 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998		120	0,1400	16,80		5,5

<b>Total Facture</b>	<b>1 086,82 F TTC</b>	HT soumis à TVA : 1 030,16 F	TVA sur les débits : 56,66 F
----------------------	-----------------------	------------------------------	------------------------------

## ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

## CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

## ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

✂ **Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

**Paiement par chèque**

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

**Paiement en espèces**

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX

7260 LA FERTE SOUS JOUARRE



Adresse desservie : 110000200

MME \*\*\*\*\*

STE AULDE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 11 00007 01 94 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 3 novembre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	308,78 F
Consommation TTC	730,36 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>1 039,14 F</b>

A payer le 30 janvier 1997  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

1 039,14 F

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
1039,14

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 STE AULDE

Paiement

322001000271 93000775011000071941505981668902

1 039,14 F

## TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veuillez débiter mon compte de 1039,14 FRF.

Date et  
Signature

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

# SPECIMEN

Référence client

14 7750 11 00007 01 94 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

MME \*\*\*\*\*

41925 BLOIS CEDEX 9

77260 STE AULDE

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321400883201 \*\*\*\*\*

322001000271 93000775011000071941505981668902 103914

COMPTEUR		Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000186297	diamètre 15	03/11/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>Distribution de l'eau</b>		<b>1 021,42 F TTC</b>					
Abonnement part District	Année 97					76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97					216,68	5,50
Consommation part District	Année 97		120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97		120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97		120	0,7700	92,40		5,50
<b>Organismes publics</b>		<b>17,72 F TTC</b>					
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97		120	0,1400	16,80		5,50
<b>Total Facture</b>		<b>1 039,14 F TTC</b>					

HT soumis à TVA : 984,97 F

TVA sur les débits : 54,17 F

## ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

## CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

## ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

 Paiement par TIP

*Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.

Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

## Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

## Paiement en espèces

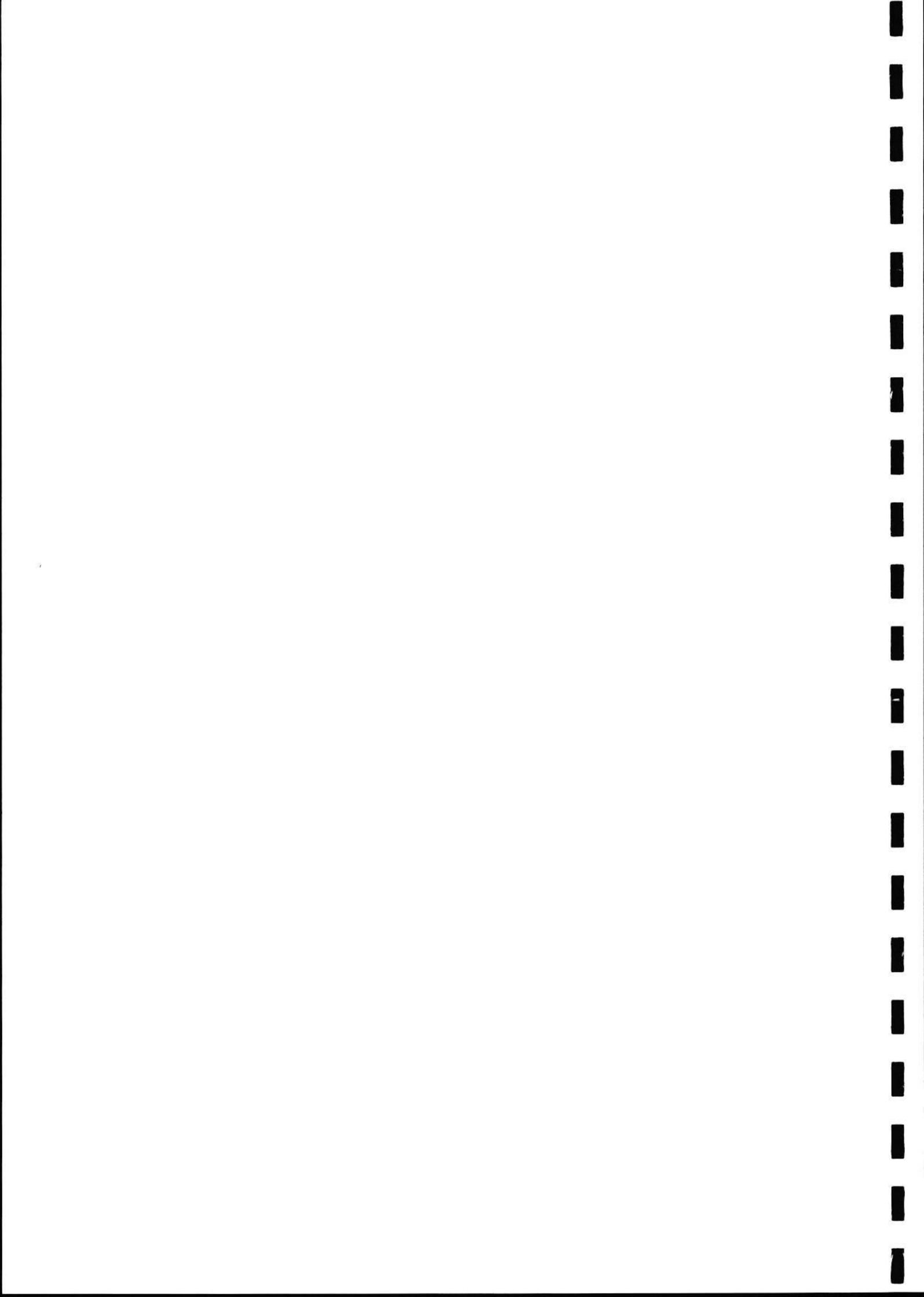
Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1er JANVIER

CODE 775012 commune : de CHAMIGNY

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	2,4100 F	2,5700 F	6,64%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	9,1800 F	9,6700 F	5,34%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	0,9821 F	1,0118 F	3,03%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>18,8383 F</b>	<b>19,4096 F</b>	<b>3,03%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 299,60 F	1 358,40 F	4,52%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	148,29 F	151,93 F	2,45%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 844,38 F</b>	<b>2 914,27 F</b>	<b>2,46%</b>



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 120002700  
MR \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
CHAMIGNY

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 12 00025 01 10 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE  
Collecte et traitement des eaux usées : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 26 octobre 1998,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 329,15 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 914,27 F</b>

A payer le 2 914,27 F (soit 444,28 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**291427**

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 CHAMIGNY

Paiement

322001000271 91000775012000251101602991601902 2 914,27 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 2914,27 FRF.

Date et  
Signature :

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

## SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

14 Référence client  
7750 12 00025 01 10 - 00

MR \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

77260 CHAMIGNY

321402367340 \*\*\*\*\*

322001000271 91000775012000251101602991601902 291427

COMPTEUR		Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000282985	diamètre 15	26/10/1998	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		1 069,10 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998						76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 1998						217,92	5,50
Consommation part District	Année 1998			120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998			120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998			120	0,6000	72,00		5,50

Collecte et traitement des eaux usées		1 502,09 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998						122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 1998						138,69	5,50
Consommation part District	Année 1998			120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998			120	5,4524	654,29		5,50

Organismes publics		343,08 F TTC	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
			m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998			120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 1998			120	2,5700	308,40		5,50

<b>Total Facture</b>	<b>2 914,27 F TTC</b>	HT soumis à TVA : 2 762,34 F	TVA sur les débits : 151,93 F
----------------------	-----------------------	------------------------------	-------------------------------

## ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

## CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

## ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

## Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

## Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX

7260 LA FERTE SOUS JOUARRE



Adresse desservie : 120001100

MR \*\*\*\*\*

CHAMIGNY

Votre Interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

# FACTURE

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 12 00007 02 25 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE  
Collecte et traitement des eaux usées : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 24 octobre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	2 260,60 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 844,38 F</b>

A payer le 30 janvier 1997  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

**2 844,38 F**

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**2 844,38**

Payeur : \*\*\*\*\* 77260 CHAMIGNY

Paiement

322001000271 60000775012000072251505981611902 2 844,38 F

**TIP** Titre Interbancaire de Paiement

Veuillez debiter mon compte de 2844,38 FRF.

Date et  
Signature :

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

# SPECIMEN

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

Référence client  
14 7750 12 00007 02 25 - 00

MR \*\*\*\*\*

77260 CHAMIGNY

321400883266 \*\*\*\*\*

322001000271 60000775012000072251505981611902 284438

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000049469 diamètre 15	24/10/97	120	0	120 m3

## S P E C I M E N

Distribution de l'eau	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>1 021,42 F TTC</b>						
Abonnement part District	Année 97				76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				216,68	5,50
Consommation part District	Année 97	120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97	120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>1 500,13 F TTC</b>						
Abonnement part District	Année 97				122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				138,66	5,50
Consommation part District	Année 97	120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>322,83 F TTC</b>						
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97	120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 97	120	2,4100	289,20		5,50

**Total Facture** **2 844,38 F TTC**

HT soumis à TVA : 2 696,09 F

TVA sur les débits : 148,29 F

## ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

## CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

## ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

✂  
Païement par TIP

*Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.

Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

## Païement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

## Païement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1er JANVIER

CODE 775013 commune : de LUZANCY

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	2,2300 F	2,3900 F	7,17%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	9,0000 F	9,4900 F	5,44%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	0,9722 F	1,0019 F	3,06%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>18,6484 F</b>	<b>19,2197 F</b>	<b>3,06%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 278,00 F	1 336,80 F	4,60%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	147,10 F	150,74 F	2,47%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 821,59 F</b>	<b>2 891,48 F</b>	<b>2,48%</b>



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
21 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 130002500  
MME \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
LUZANCY

Notre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 13 00025 01 37 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 8 décembre 1998,  
votre consommation s'élevait à **120 m3** (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 306,36 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 891,48 F</b>

**A payer le** 2 891,48 F (soit 440,80 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT

289148

Payeur : \*\*\*\*\* 77138 LUZANCY

Paiement

322001000271 91000775013000251371602991624902

2 891,48 F

**TIP** Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 2891,48 FRF.

Date et  
Signature :

au bureau  
de poste

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE: 001643



## SPECIMEN

Référence client

14 7750 13 00025 01 37 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

MME \*\*\*\*\*

77138 LUZANCY

321402367368 \*\*\*\*\*

322001000271 91000775013000251371602991624902 289148

<b>COMPTEUR</b>	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000220468 diamètre 15	08/12/1998	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>1 069,10 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998				76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 1998				217,92	5,50
Consommation part District	Année 1998	120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998	120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998	120	0,6000	72,00		5,50

Collecte et traitement des eaux usées	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>1 502,09 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998				122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 1998				138,69	5,50
Consommation part District	Année 1998	120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998	120	5,4524	654,29		5,50

Organismes publics	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>320,29 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998	120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 1998	120	2,3900	286,80		5,50

<b>Total Facture</b>	<b>2 891,48 F TTC</b>	HT soumis à TVA : 2 740,74 F	TVA sur les débits : 150,74 F
----------------------	-----------------------	------------------------------	-------------------------------

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

~~X~~ **Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX  
7160 LA FERTE SOUS JOUARRE



Adresse desservie : 130001200  
MME \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
LUZANCY

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 13 00012 01 04 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 9 décembre 1997,  
votre consommation s'élevait à **120 m3** (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	2 237,81 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 821,59 F</b>

A payer le 30 janvier 1997  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

**2 821,59 F**

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**2821,59**

Payeur : \*\*\*\*\* 77138 LUZANCY

Paiement

322001000271 90000775013000121041505981699902 **2 821,59 F**

## TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veuillez débiter mon compte de 2821,59 FRF.

Date et  
Signature :

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

# SPECIMEN

Référence client  
14 7750 13 00012 01 04 - 00

MME \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

77138 LUZANCY

321400883284 \*\*\*\*\*

322001000271 90000775013000121041505981699902 282159

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000267082 diamètre 15	09/12/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 021,42 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97					76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97					216,68	5,50
Consommation part District	Année 97		120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97		120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97		120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 500,13 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97					122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97					138,66	5,50
Consommation part District	Année 97		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97		120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
300,04 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97		120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 97		120	2,2300	267,60		5,50

**Total Facture** 2 821,59 F TTC HT soumis à TVA : 2 674,49 F TVA sur les débits : 147,10 F

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSUMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement en espèces

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 020037500

MR \*\*\*\*\*

JOUARRE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 22 00727 01 25 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

## SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 7 septembre 1998,  
votre consommation s'élevait à **120 m3** (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 502,59 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>3 087,71 F</b>

A payer le 3 087,71 F (soit 470,72 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918 549 200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**308771**

Payeur : \*\*\*\*\* 77640 JOUARRE

Paiement

322001000271 86000775022007271251602991603902 3 087,71 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 3087,71 FRF.

Date et  
Signature :

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE: 001643



au bureau  
de poste

## SPECIMEN

Référence client —  
14 7750 22 00727 01 25 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

MR \*\*\*\*\*

41925 BLOIS CEDEX 9

77640 JOUARRE

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321402367404 \*\*\*\*\*

322001000271 86000775022007271251602991603902 308771

<b>COMPTEUR</b>	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000066425 diamètre 15	07/09/1998	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 069,10 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998					76,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					217,92	5,5
Consommation part District	Année 1998		120	2,1200	254,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	3,2753	393,04		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 1998		120	0,6000	72,00		5,5

Collecte et traitement des eaux usées		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 502,09 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 1998					122,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998					138,69	5,50
Consommation part District	Année 1998		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 1998		120	5,4524	654,29		5,5

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
516,52 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998		120	0,1400	16,80		5,5
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 1998		120	3,9400	472,80		5,5

<b>Total Facture</b>	<b>3 087,71 F TTC</b>	HT soumis à TVA : 2 926,74 F	TVA sur les débits : 160,97 F
----------------------	-----------------------	------------------------------	-------------------------------

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

### Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

**Paiement en espèces**  
Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
000081627 diamètre 15	09/09/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 021,42 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97					76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97					216,68	5,50
Consommation part District	Année 97		120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97		120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97		120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
1 500,13 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97					122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97					138,66	5,50
Consommation part District	Année 97		120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97		120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
529,18 F TTC		m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97		120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 97		120	4,0400	484,80		5,50

**Total Facture** 3 050,73 F TTC HT soumis à TVA : 2 891,69 F TVA sur les débits : 159,04 F

**BONNEMENT**  
Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

**ORGANISMES PUBLICS**  
Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

**CONSOMMATION**  
Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

**Paiement en espèces**

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**Paiement par chèque**  
Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX

77260 LA FERTE SOUS JOUARRE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

Heures d'ouverture :  
Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10



SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Adresse desservie : 020038200

MME \*\*\*\*\*

JOUARRE

# FACTURE

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 22 00742 01 78 - 00

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 9 septembre 1997,  
votre consommation s'élevait à **120 m3** (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	2 466,95 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>3 050,73 F</b>

**A payer le 30 janvier 1997**  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

**3 050,73 F**

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**305073**

Payeur : \*\*\*\*\* 77640 JOUARRE

Paiement

322001000271 34000775022007421781505981672902 3 050,73 F

au bureau de poste

## TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veillez débiter mon compte de 3050,73 FRF.

Date et  
Signature

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



Etablis. Guichet Compte Clé  
**Joindre un RIB**

# SPECIMEN

Référence client

14 7750 22 00742 01 78 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

41925 BLOIS CEDEX 9

MME \*\*\*\*\*

77640 JOUARRE

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321400883376 \*\*\*\*\*

322001000271 34000775022007421781505981672902 305073

**ANNEXE 3**

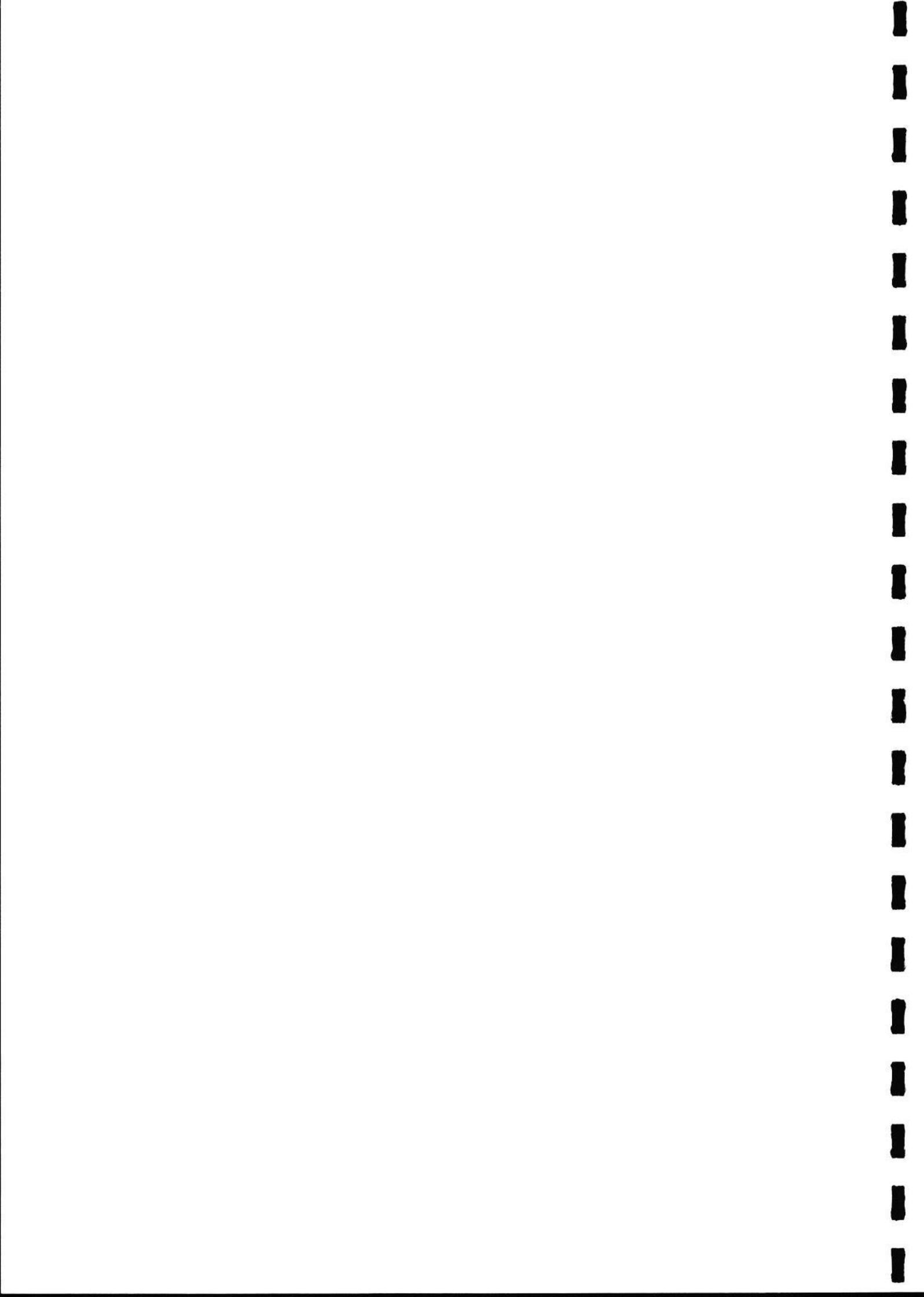
**Projets d'amélioration  
ou de renforcement**



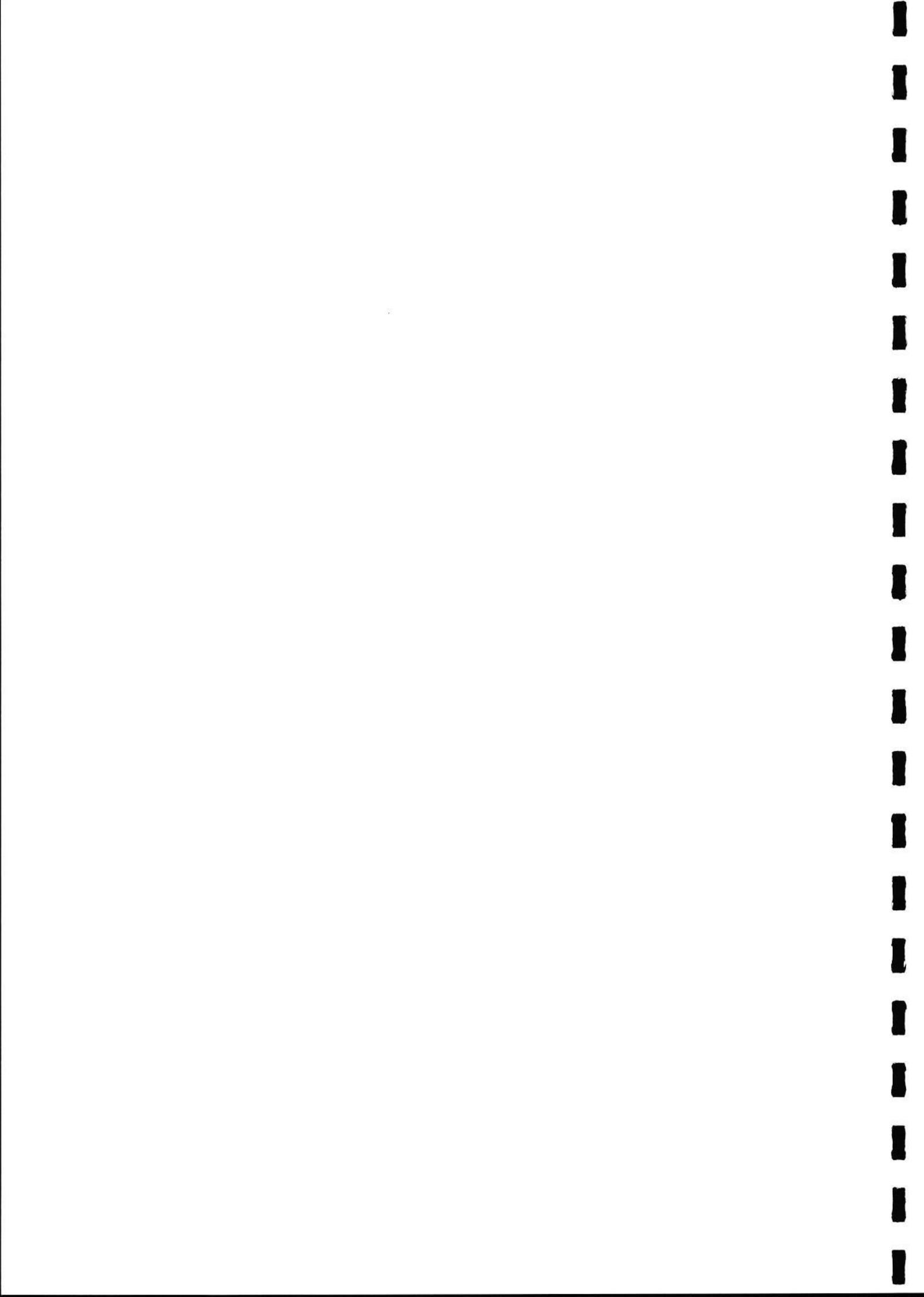
## DISTRICT RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Alimentation en Eau Potable  
Projet d'amélioration ou de renforcement

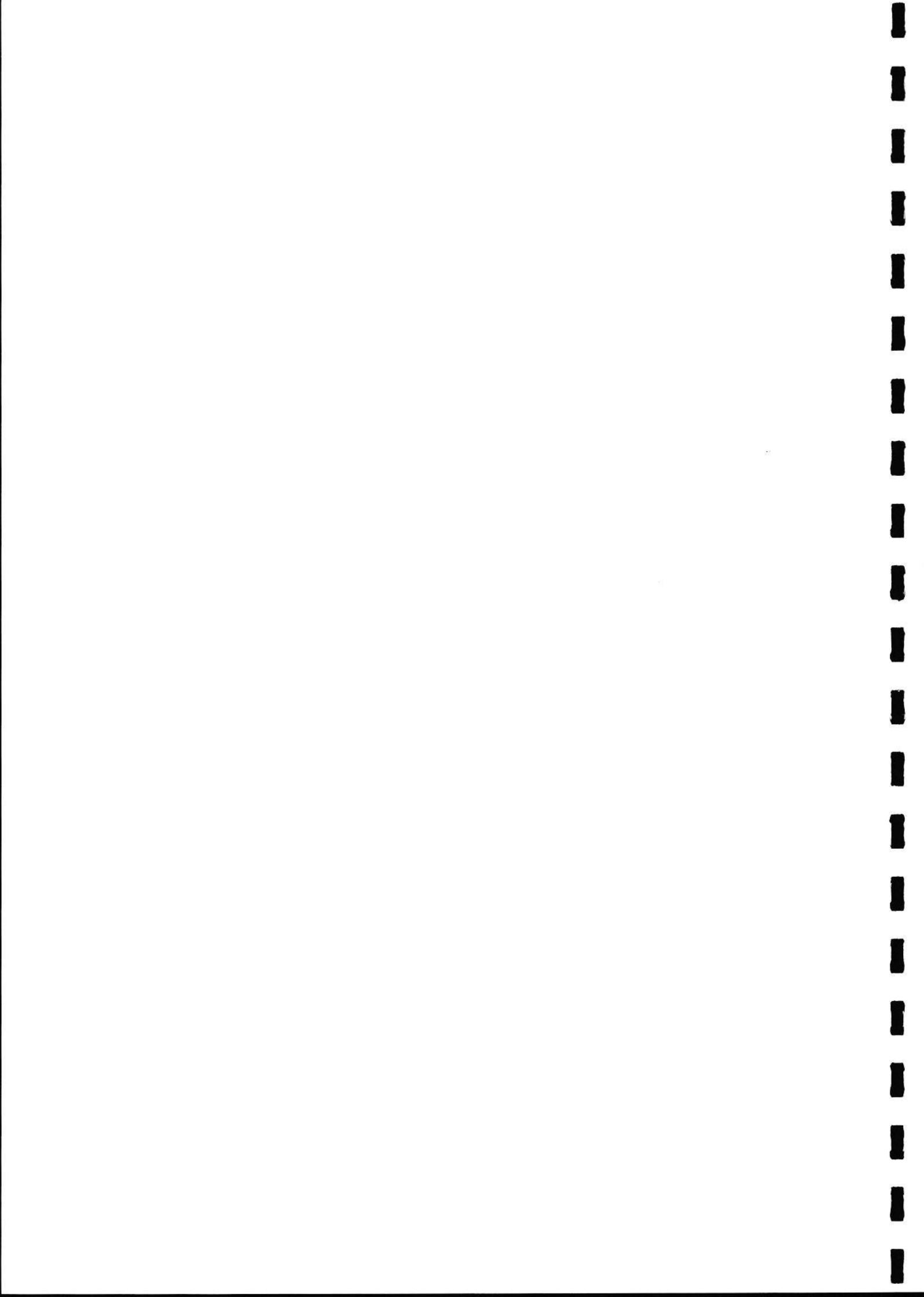
COMMUNE ET LIEU	DESRIPTIF	ML	ESTIMATION	PRIORITE	COMMENTAIRES
<b>CHAMIGNY</b>					
Puits de Chamigny au CD 80 E	Renforcement en DN 200, ligne pilote câble EDF, abandon de la canalisation sous domaine privé	450 ml	600 KF	B	
Allée d'Ormoy	Renforcement du DN 60	300 ml	300 KF	C	
Sente de la Madeleine	Renforcement du DN 60 par le Chemin de la Grande Maison	270 ml		D	
<b>CITRY</b>					
Villaré, Rue du Plessiers	Renforcement du DN 80	520 ml		D	
Villaré, Rue du Château d'eau	Renforcement du DN 80	150 ml		D	
Champetret	Alimentation depuis Citry des propriétés non desservies	1800 ml	1000 KF	B	
ou Champetret	Alimentation depuis Pavant	550 ml	350 KF	B	
<b>LA FERTE SOUS JOUARRE</b>					
Hameau de Morintru	Renforcement du DN 125 par DN 150	950 ml	900 KF	A	D C E en cours
Rue du Limon	Renforcement du DN 125 par DN 150 - 1ère tranche	100 ml	100 KF	A	
Rue du Limon	Renforcement du DN 125 par DN 150 - 2ème tranche	320 ml	330 KF	B	
Rue de Condé	Renforcement du DN 100 par DN 200 - 1ère tranche	300 ml	400 KF	A	D C E en cours
Rue de Condé	Renforcement du DN 100 par DN 200 - 2ème tranche	350 ml	600 KF	C	
Rue de Lizy	Renforcement du DN 60 par DN 100	650 ml	600 KF	B	
Rue de Rosebois	Renforcement du DN 60 par DN 150	300 ml	280 KF	B	
Route de Chamigny	Alimentation d'une propriété - traversée du pont SNCF	200 ml	260 KF	C	
Rue et Place Regnard de l'Isles	Renforcement de DN 60 par DN 100	150 ml	170 KF	C	
Rue du Port aux Meules	Renforcement DN 60 par DN 150	150 ml	180 KF	A	
Place Ste Beuve	Renforcement et modification des raccordements		50 KF	A	Pris en compte dans les travaux
Place de la République	Remplacement et modification des raccordements		150 KF	A	d'aménagement des carrefours
Rue de la Barre	Renforcement DN 60 par DN 150	250 ml	200 KF	C	
Rue Pierre Marx	Renforcement du DN 100 par DN 200 depuis la Place de la République aux Ets Gondard	450 ml	920 KF	C	Possibilité de le rattacher à l'interconnexion La Ferté-Ussy
Rue Pierre Marx - Route d'Ussy	Interconnexion La Ferté - Ussy, alimentation des silos DN 150	2800 ml		C	



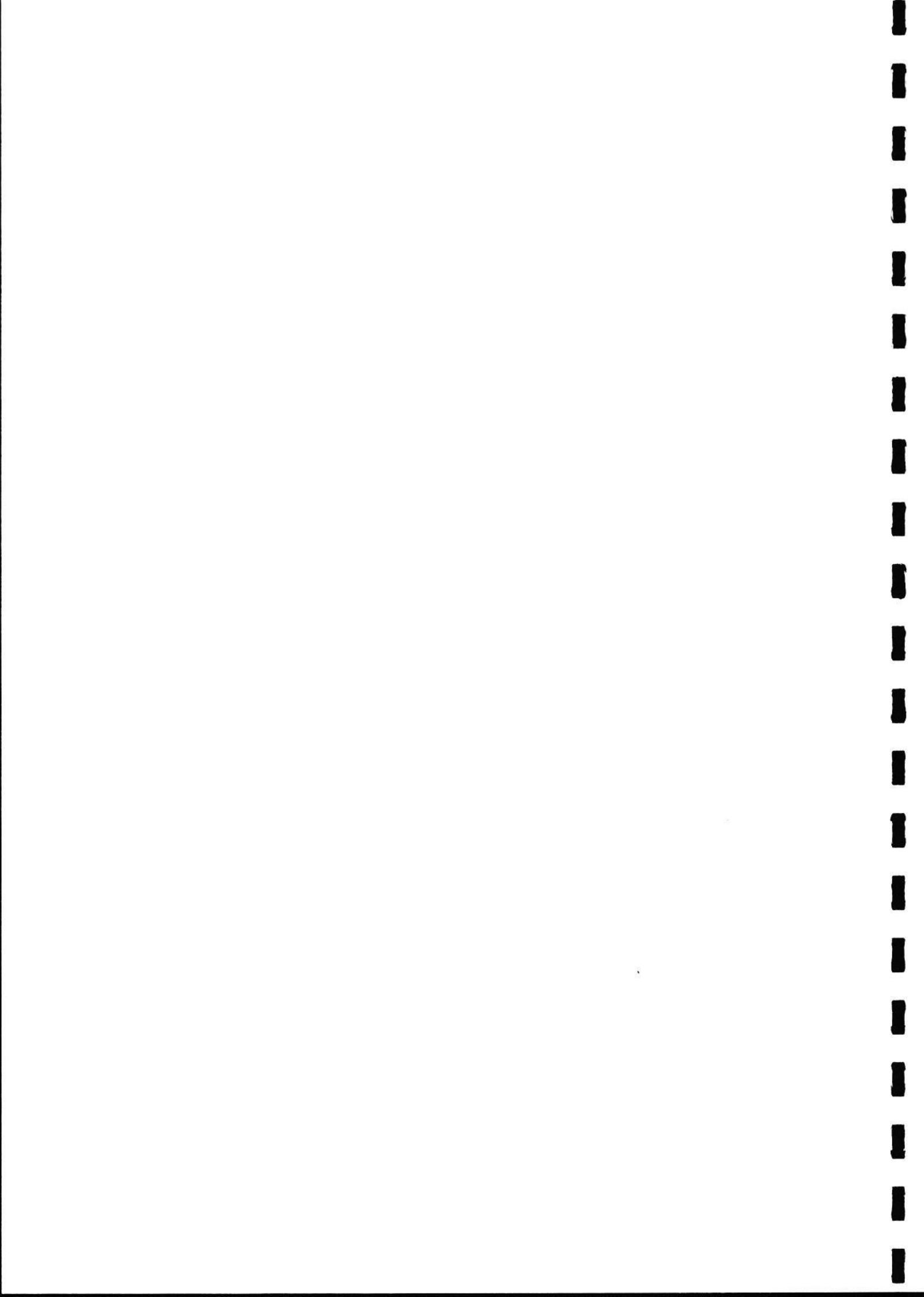
COMMUNE ET LIEU	DESCRIPTIF	ML	ESTIMATION	PRIORITE	COMMENTAIRES
Rue des Hauts Fossés	Renforcement du DN 60 par DN 100	240 ml		D	
Rue des Bas Fossés	Renforcement du DN 60 par DN 100	200 ml		D	
Rue St Nicolas	Renforcement du DN 80 par DN 100	450 ml		D	
Rue des Etuves	Renforcement du DN 40 par DN 60	70 ml		D	
Rue Poterne Brunehault	Renforcement du DN 60 par DN 80	110 ml		D	
<b>JOUARRE</b>					
Place Tinchant et Avenue Général Leclerc	Raccordement du DN 110 sur DN 200	5 ml	30 KF	A	Lié aux travaux de réfection Rue GI Leclerc
Rue Milon	Amorce DN 160	25 ML	50 KF	A	Lié aux travaux de réfection Rue GI Leclerc
Rue Hennequin	Amorce DN 110	10 ml	30 KF	A	Lié aux travaux de réfection Rue GI Leclerc
Rue Cour des Nobles	Amorce DN 100	5 ml	25 KF	A	Lié aux travaux de réfection Rue GI Leclerc
Ruelle de la Cour	Amorce DN 100	5 ml	25 KF	A	Lié aux travaux de réfection Rue GI Leclerc
Rue de la Tour	Renforcement depuis Rue de Montmorin à la Grande Place avec raccordement sur DN 110 de la Rue Jehan de Brie	200 ml	200 KF	A	Assainissement prévu en 1999
Rue de Marteroy, du Clos Pitou, de la Chapelle	Renforcement depuis la Rue de la Pierre à l'Avenue de Rebais DN 160	410 ml		B	Assainissement prévu en 2001
Rue Milon, du Puits Certain, Bicêtre	Renforcement depuis la Grande Place jusqu'au HLM Bicêtre avec maillage Rue de la Grange Gruyère et Chemin des Pleux DN 160	650 ml	650 KF	A	Assainissement prévu en 1999
Rue Hennequin	Renforcement depuis Rue du Puits Certain, DN 110 et 50	180 ml		B	Assainissement prévu en 2001
Rue Milon, Rue Bicêtre	Renforcement depuis Rue du Puits Certain DN 110	300 ml		B	Assainissement prévu en 2001
Les Corbiers	Renforcement du DN 80 par DN 150	1500 ml		C	
Romény, Rue du Cloud et Grande Rue	Renforcement DN 60 par DN 125	500 ml		C	
Rue du Marteroy	Antenne dans cour commune	40 ml	50 KF	A	Assainissement prévu en 1999
<b>LUZANCY</b>					
Hameau de Messy et Courtaron	Bouclage et renforcement par DN 150	1600 ml		B	Possibilité de le rattacher à la liaison nouveau puits - réservoir + coordination avec travaux d'assainissement



COMMUNE ET LIEU	DESCRIPTIF	ML	ESTIMATION	PRIORITE	COMMENTAIRES
<b><u>NANTEUIL SUR MARNE</u></b>					
Rue de Passy	Renforcement DN 80 par DN 150	130 ml	150 KF	B	Alimentation depuis Nanteuil sur Marne ou Alimentation depuis Crouttes
Route de Crouttes	Alimentation des propriétés non desservies	200 ml	70 KF	B	
		100 ml	40 KF	B	
<b><u>SAINTE AULDE</u></b>					
Chemin au Dessus de la Montagne	Alimentation des propriétés non desservies	820 ml	450 KF		
<b><u>SAMMERON</u></b>					
RN3	Renforcement du DN 60	450 ml		C	
<b><u>USSY SUR MARNE</u></b>					
CD 3 - carrefour Route de Molien	Renforcement du DN 100	20 ml	50 KF	B	lié aux travaux aménagement CD



COMMUNE ET LIEU	DESCRIPTIF	ML	ESTIMATION	PRIORITE	COMMENTAIRES
<b><u>TRAVAUX SUR OUVRAGES</u></b>					
Station de Caumont	Clôture		35 KF	A	
Puits de Caumont	Clôture		50 KF	A	
Station de la Cote Fleury	Clôture		20 KF	A	
Station de Luzancy	Clôture		60 KF	A	
Station Limon de Méry	Clôture		25 KF	A	
Station de Molien	Clôture		25 KF	A	
Station Maison Sonnette	Clôture		30 KF	A	
Réservoir de la Gallaise	Réfection de l'étanchéité de la cuve y compris installation de pompage provisoire		800 KF	A	
Réservoirs : Jouarre, Les Bondons, Limon, Villaré	Clôture			B	
Puits de Changis, St Jean, Chamoust, Nanteuil, Ussy	à supprimer			C	
Stations de Changis, Côte de l'empereur, Glairét	à démolir			C	
Réservoirs de Molien, Changis	à démolir, sur tour			C	
Réservoirs de Chamoust, Courcelles, La Gallaise	à démolir, semi enterré			C	
Réservoirs de Fay le Bac, Les 2 Jumeaux	à démolir partiellement au delà de 3 ml			C	
<b><u>PRODUCTION - STOCKAGE</u></b>					
	Recherche en eau - puits			A	
	Construction d'un réservoir - interconnexion			A	
	Périmètre de protection des captages			A	



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
121 RUE PIERRE MARX  
77600 LA FERTE SOUS JOUARRE



Adresse desservie : 140000700  
MME \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
CHANGIS SUR MARNE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# FACTURE

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 14 00006 02 69 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE  
Collecte et traitement des eaux usées : District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 23 octobre 1997,  
votre consommation s'élevait à 120 m3 (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	583,78 F
Consommation TTC	2 355,55 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>2 939,33 F</b>

A payer le 30 janvier 1997 <i>La société ne pratique pas l'escompte.</i>	<b>2 939,33 F</b>
-----------------------------------------------------------------------------	-------------------

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

**SAUR**  
MONTANT  
293933

Bénéficiaire : SAUR  
Payeur : \*\*\*\*\* 77600 CHANGIS SUR MARNE

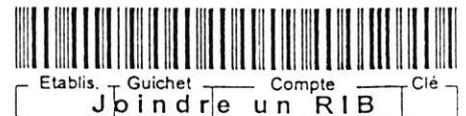
Paiement

322001000271 58000775014000062691505981622902 2 939,33 F

## TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veuillez débiter mon compte de 2939,33 FRF.  
Date et  
Signature :

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14  
41925 BLOIS CEDEX 9

# SPECIMEN

Référence client  
14 7750 14 00006 02 69 - 00

MME \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

77660 CHANGIS SUR MARNE

Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier

321400883349 \*\*\*\*\*

322001000271 58000775014000062691505981622902 293933

COMPTEUR	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000186342 diamètre 15	23/10/97	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>1 021,42 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97				76,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				216,68	5,50
Consommation part District	Année 97	120	1,6200	194,40		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	3,2391	388,69		5,50
Préservation des ressources en eau	Année 97	120	0,7700	92,40		5,50

Collecte et traitement des eaux usées	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>1 500,13 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Abonnement part District	Année 97				122,00	5,50
Abonnement part SAUR	Année 97				138,66	5,50
Consommation part District	Année 97	120	4,2400	508,80		5,50
Consommation part SAUR	Année 97	120	5,4372	652,46		5,50

Organismes publics	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
<b>417,78 F TTC</b>	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 97	120	0,1400	16,80		5,50
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 97	120	3,1600	379,20		5,50

**Total Facture** **2 939,33 F TTC** HT soumis à TVA : 2 786,09 F TVA sur les débits : 153,24 F

## ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

## CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

## ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

## Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

## Paiement en espèces

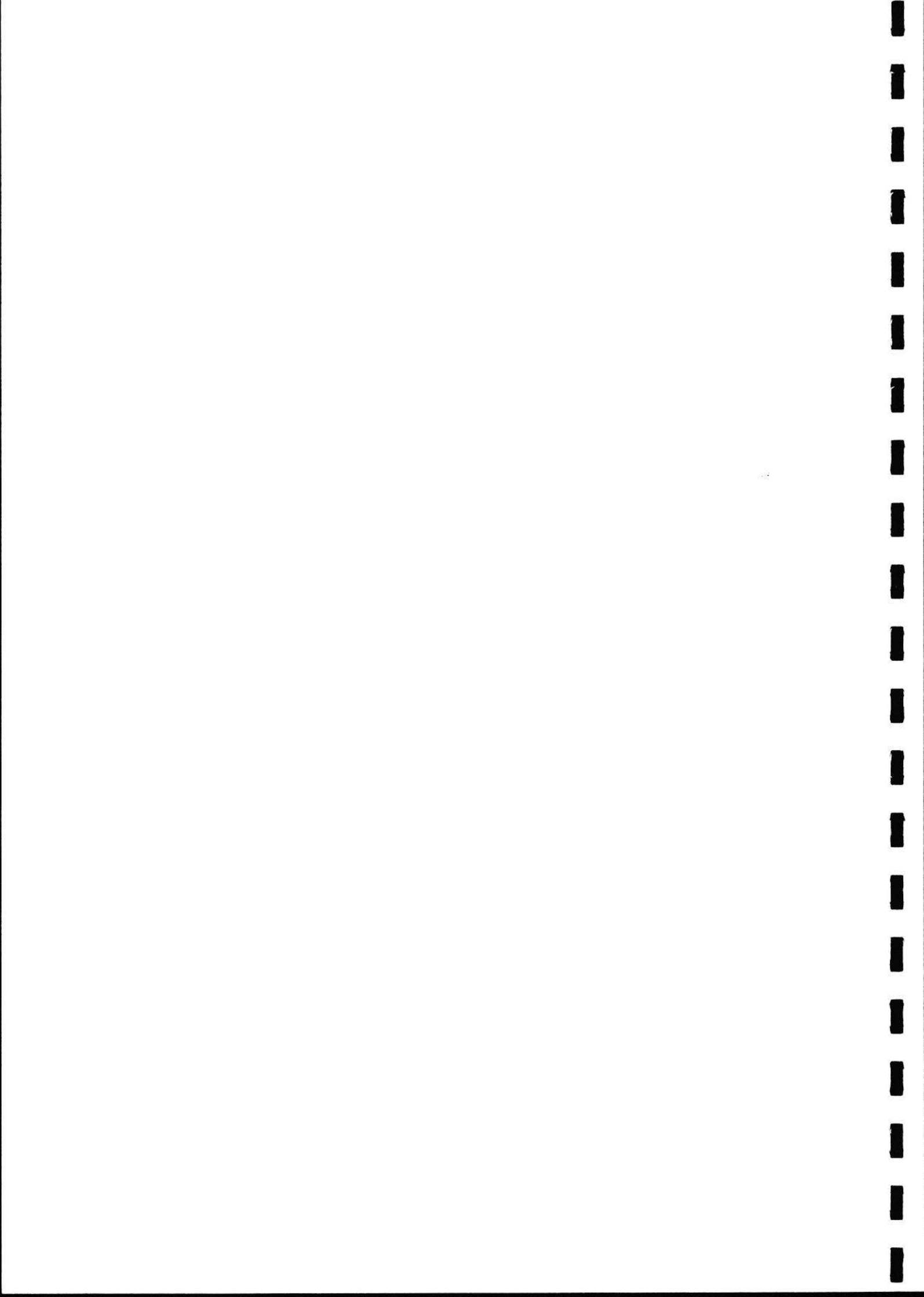
Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1<sup>er</sup> JANVIER

CODE 775014 commune : de CHANGIS SUR MARNE

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	3,1600 F	3,3700 F	6,65%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	9,9300 F	10,4700 F	5,44%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	1,0233 F	1,0558 F	3,18%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>19,6296 F</b>	<b>20,2536 F</b>	<b>3,18%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A.	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 389,60 F	1 454,40 F	4,66%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	153,24 F	157,21 F	2,59%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 939,33 F</b>	<b>3 015,55 F</b>	<b>2,59%</b>



VOTRE POINT D'ACCUEIL CLIENTS :  
21 RUE PIERRE MARX  
B.P. 49  
77262 LA FERTE S/JOUARRE Cedex



Adresse desservie : 140002200  
MR \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*  
CHANGIS SUR MARNE

Votre interlocuteur : Joelle CORBIN  
☎ 01.60.24.41.13

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

# FACTURE

Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

REFERENCE Client à rappeler :  
7750 14 00026 02 75 - 00

URGENCES 24h/24 : ☎ 01.60.24.41.10

# SPECIMEN

Distribution de l'eau : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**  
Collecte et traitement  
des eaux usées : **District RURAL DE LA FERTE SOUS JOUARRE**

Nous avons relevé votre compteur d'eau le 23 octobre 1998,  
votre consommation s'élevait à **120 m3** (120 000 litres).

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement TTC	585,12 F
Consommation TTC	2 430,43 F
<b>Total facture TTC</b>	<b>3 015,55 F</b>

A payer le 3 015,55 F (soit 459,72 Euros)  
*La société ne pratique pas l'escompte.*

Société SAUR SA au Capital de 918.549.200 F 552 094 112 RCS VERSAILLES N° TVA Européen FR 73 552 094 112 Siège Social Challenger, 1 av. Eugène Freyssinet, 78064 SAINT QUENTIN YVELINES Cedex

## SAUR

Bénéficiaire : SAUR

MONTANT  
**301555**

Payeur : \*\*\*\*\* 77660 CHANGIS SUR MARNE

Paiement

322001000271 53000775014000262751602991669902 3 015,55 F

### TIP Titre Interbancaire de Paiement

Veuillez débiter mon compte de 3015,55 FRF.

Date et

Signature :

Centre n° 02  
SAUR 14  
NNE : 001643



au bureau  
de poste

# SPECIMEN

Référence client

14 7750 14 00026 02 75 - 00

A retourner daté et signé à :  
SAUR 14

MR \*\*\*\*\*  
\*\*\*\*\*

41925 BLOIS CEDEX 9

77660 CHANGIS SUR MARNE

*Ne rien inscrire sous ce trait - Ne pas plier*

321402367386 \*\*\*\*\*

322001000271 53000775014000262751602991669902 301555

<b>COMPTEUR</b>	Date du relevé	Nouveau relevé	Ancien relevé	Consommation
n° 000379701 diamètre 15	23/10/1998	120	0	120 m3

## SPECIMEN

Distribution de l'eau	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>1 069,10 F TTC</b>						
Abonnement part District	Année 1998				76,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998				217,92	5,5
Consommation part District	Année 1998	120	2,1200	254,40		5,5
Consommation part SAUR	Année 1998	120	3,2753	393,04		5,5
Préservation des ressources en eau	Année 1998	120	0,6000	72,00		5,5

Collecte et traitement des eaux usées	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>1 502,09 F TTC</b>						
Abonnement part District	Année 1998				122,00	5,5
Abonnement part SAUR	Année 1998				138,69	5,5
Consommation part District	Année 1998	120	4,2400	508,80		5,5
Consommation part SAUR	Année 1998	120	5,4524	654,29		5,5

Organismes publics	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Consommation	Abonnement	TVA
	m3	m3	Francs HT	Francs HT	Francs HT	%
<b>444,36 F TTC</b>						
Aide au développement des réseaux ruraux	Année 1998	120	0,1400	16,80		5,5
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	Année 1998	120	3,3700	404,40		5,5

<b>Total Facture</b>	<b>3 015,55 F TTC</b>	HT soumis à TVA : 2 858,34 F	TVA sur les débits : 157,21 F
----------------------	-----------------------	------------------------------	-------------------------------

### ABONNEMENT

Montant indépendant de la consommation correspondant à la mise à disposition des services et destiné à couvrir des charges fixes.

### CONSOMMATION

Volume en m3 enregistré par le compteur entre deux relevés. Lorsqu'il n'a pas été possible de relever le compteur, la consommation peut être estimée. La consommation eau constitue la base de calcul de la collecte et du traitement des eaux usées.

### ORGANISMES PUBLICS

Le Fonds National d'Adduction d'Eau (FNDAE) a pour objet l'aide au développement des adductions d'eau en zone rurale.

L'Agence de l'Eau dont la vocation est de gérer les ressources en eau du territoire.

Les Voies Navigables de France dont la taxe concerne les communes qui prélèvent ou rejettent l'eau dans une voie navigable.

✂ -----  
**Paiement par TIP** *Ce mode de paiement simple remplace le chèque.*

Datez et signez votre TIP, après l'avoir détaché selon le pointillé.  
 Joignez à votre TIP un RIB, un RIP ou un RICE et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

**Paiement par chèque**  
 Etablissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

**Paiement en espèces**  
 Présentez-vous muni de cette facture au bureau de poste de votre choix. Cette partie vous sera rendue oblitérée et aura valeur de reçu.

**TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT**  
**POUR UNE CONSOMMATION ANNUELLE DE 120 M3**

TARIFS CALCULES AU 1<sup>er</sup> JANVIER

CODE 775022 commune : de JOUARRE ECART ASST

	1997	1998	% EVOLUTION
<b><u>PARTIE PROPORTIONNELLE</u></b>			
<b>REDEVANCE EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1,6200 F	2,1200 F	30,86%
PART SAUR	3,2391 F	3,2753 F	1,12%
REDEVANCE FONDS NATIONAL	0,1400 F	0,1400 F	0,00%
REDEVANCE POLLUTION	4,0400 F	3,9400 F	-2,48%
REDEVANCE PRELEVEMENT EAU	0,7700 F	0,6000 F	-22,08%
<b>REDEVANCE ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	4,2400 F	4,2400 F	0,00%
PART SAUR	5,4372 F	5,4524 F	0,28%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
PART SAUR	0,0000 F	0,0000 F	0,00%
<b>TOTAL H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	10,8100 F	11,0400 F	2,13%
PART SAUR	8,6763 F	8,7278 F	0,59%
TVA	1,0717 F	1,0872 F	1,45%
<b>PRIX T.T.C. DU M3</b>	<b>20,5579 F</b>	<b>20,8549 F</b>	<b>1,44%</b>
<b><u>PARTIE FIXE</u></b>			
<b>ABONNEMENT ANNUEL EAU</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	76,00 F	76,00 F	0,00%
PART SAUR	216,68 F	217,92 F	0,57%
<b>ABONNEMENT ANNUEL ASSAINISSEMENT</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	122,00 F	122,00 F	0,00%
PART SAUR	138,66 F	138,69 F	0,02%
<b>LOCATION ET/OU ENTRETIEN COMPTEURS</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>REDEVANCES DIVERSES</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	0,00 F	0,00 F	0,00%
PART SAUR	0,00 F	0,00 F	0,00%
<b>TOTAL PART FIXE ANNUELLE H.T.</b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	198,00 F	198,00 F	0,00%
PART SAUR	355,34 F	356,61 F	0,36%
T.V.A.	30,44 F	30,51 F	0,23%
<b>TOTAL PART FIXE T.T.C.</b>	<b>583,78 F</b>	<b>585,12 F</b>	<b>0,23%</b>
<b><u>TOTAL PART FIXE ET PROPORTIONNELLE POUR 120 M3</u></b>			
PART COLLECTIVITE & TIERS	1 495,20 F	1 522,80 F	1,85%
PART SAUR	1 396,49 F	1 403,94 F	0,53%
T.V.A.	159,04 F	160,97 F	1,21%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 050,73 F</b>	<b>3 087,71 F</b>	<b>1,21%</b>

